PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Projet du Gouvernement du Rwanda

exécuté par le Bureau International du Travail

METHODOLOGIE

PROJET RWA 90/008 D'APPUI

AUX MICRO-REALISATIONS NON AGRICOLES EN MILIEU RURAL

Méthodologie utilisée au 01 janvier 1991

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Projet du Gouvernement du Rwanda

exécuté par le Bureau International du Travail

METHODOLOGIE

PROJET RWA 90/008 D'APPUI

AUX MICRO-REALISATIONS NON AGRICOLES EN MILIEU RURAL

Méthodologie utilisée au 01 janvier 1991

Volume I

TABLE DES MATIERES

Avant-propos et remerciements	. 2
<u>Ière Partie</u> : Présentation	. 5
A. Le contexte du Projet 1. Une économie difficile 2. Le plan d'ajustement structurel 3. Les agents économiques du Rwanda	. 7 . 8
B. Le Projet et sa Méthodologie 1. Les défis à relever 2. L'approche suivie 3. Les moyens mis en oeuvre 4. La méthodologie du projet	10 14 15
IIème Partie : La Méthodologie	

AVANT - PROPOS

La décision de consigner de façon ordonnée, dans une méthodologie, l'ensemble des activités du projet RWA/90/008 d'appui aux Micro-réalisations se justifie à bien des titres.

Ce document peut en effet servir :

- à l'équipe dirigeante du projet pour effectuer une planification des actions futures à partir d'une base solide ;
- au personnel du projet, pour retrouver aisément le pourquoi de chaque action ainsi que des annexes (plan de cours, fiche modèle, etc.) facilitant son travail de préparation;
- aux autorités du Rwanda, pour analyser et apprécier l'ensemble des actions à entreprendre en vue d'une extension du projet à d'autres préfectures du pays ;
- à des structures de coopération technique internationale désireuses de lancer, dans d'autres pays, un projet analogue.

On a soigneusement précisé, dans le titre du document, qu'il s'agit ici de la méthodologie du projet à la date du 1er janvier 1991. En effet, le projet RWA/90/008 n'a que six mois d'existence et, même s'il a été précédé d'une phase pilote destinée précisément, à tester un certain nombre d'outils, le projet doit encore se poursuivre pendant deux ans. Nul doute que pendant cette période des évolutions et des perfectionnements d'outils se seront produits, et que la méthodologie aura par conséquent évolué. Il faudra sans doute, à ce moment là, apporter au présent document les amendements nécessaires.

Le plan de cet ouvrage est simple. Une première partie situe le projet RWA/90/008 dans son contexte et permet au lecteur de comprendre pourquoi la stratégie du projet est ce qu'elle est. Une grande partie des activités du projet, on le verra, consiste à animer un réseau couvrant l'ensemble du territoire dévolu au projet, et composé d'hommes et de femmes ayant, par ailleurs, d'autres responsabilités. Ceci s'explique par la géographie physique et humaine du Rwanda : relief accidenté, habitat dispersé, on pourrait presque dire

atomisé dans des sites à l'accès difficile, etc. Pour toucher ces artisans perdus au fin fonds "des collines" selon l'expression consacrée, il fallait une approche appropriée et originale : le réseau. C'est pourquoi il n'est pas du tout certain que la méthodologie proposée s'applique en totalité à d'autres configurations nationales; on peut néanmoins espérer qu'une bonne partie de cette méthodologie restera applicable.

La deuxième partie de l'ouvrage propose, selon une classification élaborée à cette fin, 46 fiches d'actions décrivant, à ce jour, toutes les activités du projet. Ces fiches couvrent des sujets aussi divers que la confection de spots publicitaires, l'organisation de séances de sensibilisation destinées à la population active rurale, les cursus des formations en gestion, le suivi des entrepreneurs, etc. Chaque fiche est suivie, le cas échéant, d'annexes techniques en guise d'illustrations.

La classification adoptée pour les fiches part du constat suivant : les interlocuteurs de la cellule technique du projet se répartissent en 5 grandes familles cibles : l'environnement, le réseau d'appui, la population active rurale dans son ensemble, les micro-entrepreneurs appuyés par le projet, et le personnel du projet lui-même.

Par ailleurs, que fait la cellule technique? Elle sensibilise, elle informe, elle sélectionne, elle structure, elle forme, etc. On a répertorié ainsi 7 types d'action, dont le champ d'application est inclus dans l'une ou l'autre des 5 grandes familles cibles ci-dessus. D'où une classification désormais aisée, chacune des 46 fiches trouvant sa place à l'intérieur d'une case définie par l'intersection d'une "grande famille de cibles" et d'un "type d'action".

Il est possible, voire même probable, que le lecteur trouve cette présentation assez touffue. C'est qu'elle est à l'image des activités de ce projet, multiformes, multicibles, les unes ponctuelles, les autres répétitives, etc. On est ici en présence d'un "système", avec toute la complexité attachée à ce concept. Une lecture attentive des fiches permet à chacun de créer son propre fil directeur. Si l'enchaînement de certaines actions va de soi (identification avant étude technico-économique par exemple), il n'en va pas de même dans d'autres cas : à quel moment du projet établir des documents publicitaires ? Quelle périodicité affecter au suivi des entrepreneurs appuyés ? etc. Seules

les conditions locales permettent d'échafauder un plan général d'action qui leur soit adapté.

La rédaction proprement dite de cet ouvrage est le fruit du travail collectif de la cellule technique du projet, de ses deux principaux responsables, Joseph KURAZIKUBONE, Directeur National, et Christine BOCKSTAL, Conseiller Technique Principal; le consultant extérieur, signataire de cet avant-propos, a surtout eu la tâche d'animer l'équipe pour lui faire donner le meilleur d'elle-même, et de superviser les tâches matérielles.

Nous tenons à remercier ici, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif et Monsieur Michael CHALLONS, Représentant Résident a.i. qui ont bien voulu nous recevoir et nous conseiller dans notre travail. Tous les membres de la cellule technique, du secrétariat aux analystes financiers, en passant par les spécialistes en technologie, la documentaliste et bien entendu le Directeur National et le CTP méritent d'être chaleureusement remerciés, individuellement et collectivement. Ce sont eux qui ont rendu ce travail possible.

Le présent ouvrage est dédié aux artisans dans les collines, ces hommes et ces femmes qui, dans des conditions de précarité difficilement concevables pour le lecteur "du Nord", se battent pour développer leurs entreprises et, ce faisant, pour assurer un avenir meilleur à leur famille et à leur pays.

Kigali, le 20 janvier 1991

Jean Louis BARSACQ

Ière PARTIE

PRESENTATION

Le projet a pour objet principal de promouvoir le développement économique des zones rurales par la création et le développement des micro-entreprises rurales non agricoles, génératrices d'emplois surtout pour les jeunes et favorisant l'utilisation des ressources naturelles locales. Ce Projet, d'une durée de 30 mois (juillet 1990 - décembre 1992) a été précédé par une phase-pilote de deux ans environ; il intéressera progressivement 50 % du territoire du pays (6 préfectures sur 10). Le coût total du projet, englobant les contributions du PNUD et du Gouvernement est d'environ 3 millions de dollars des Etats Unis.

A. LE CONTEXTE DU PROJET

1. Une économie difficile

Pays enclavé au relief accidenté, situé en plein coeur de l'Afrique et dont l'économie demeure essentiellement fondée sur l'agriculture, le Rwanda continue à faire face à d'importantes contraintes structurelles à la fois internes et externes qui entravent le développement de son économie.

Une des principales contraintes réside dans la pression démographique et l'accroissement rapide de la population. Elle est estimée à 7,1 millions en 1988 et est à 95 % rurale. La pression sur les terres cultivables est donc très forte. Le taux d'urbanisation est l'un des plus faibles du monde, même si le taux de croissance annuel des villes est élevé (6,6 %).

Cette forte occupation des campagnes se renforce de jour en jour puisque le taux de croissance moyen annuel est de 3,7 %, soit un doublement de population en 19 ans. Cette population est très jeune : les moins de 15 ans sont 46 %, les actifs potentiels (15-64 ans) étant de 53 %. Chaque année, 100.000 jeunes débouchent dans la vie active et la majorité d'entre eux n'ont pas de formation, même de base.

Forte densité de population, forte prédominance d'une économie agricole, forte proportion de jeunes, tels sont donc quelques uns des principaux traits socio-économiques du pays. L'ensemble du système socio-économique manifeste de très fortes contraintes qui se traduisent notamment par un faible revenu moyen annuel par ménage, et par un bas niveau de dépenses monétaires. Dans ces conditions, le marché intérieur reste limité et les échanges peu développés. Ce système socio-économique semble avoir atteint ses limites; une nouvelle configuration doit naître, capable de faire face au défi de l'emploi. Il semble bien que les emplois non agricoles en zone rurale se sont développés et continuent à le faire. L'activité agricole, à elle seule, ne suffisant plus et la capa-

cité d'accueil des rares villes étant très limitée, la seule issue est celle de l'activité non agricole en zone rurale.

On trouvera en Annexe 1.1, une courte étude macro-économique précisant les déséquilibres et difficultés actuelles du pays et fournissant quelques données sur certains aspects heureusement plus positifs.

2. Le plan d'Ajustement Structurel

Depuis 1987, le Rwanda est confronté à de sérieuses difficultés économiques et financières du fait principalement des effets combinés de la chute brutale des cours mondiaux du café, principal produit d'exportation, d'une appréciation additionnelle en termes effectifs réels du franc rwandais, de conditions climatiques défavorables et de problèmes structurels.

Pour faire face à ces difficultés, le Gouvernement a décidé de mettre en oeuvre un programme d'ajustement structurel à moyen terme pour la période d'octobre 1990 à septembre 1993.

Les objectifs principaux du plan sont:

- assurer une croissance économique durable ;
- conserver un taux d'inflation modérée ;
- rééquilibrer la balance des paiements ;
- assainir les finances publiques.

Les politiques mises en oeuvre pour atteindre ces objectifs sont énumérées à l'Annexe 1.2.

Il est certain que le plan d'ajustement structurel va accroitre dans un premier temps les contraintes pesant sur le développement du projet d'appui aux Micro-réalisations, notamment en matière de crédit, de licences d'importation et de pouvoir d'achat de la clientèle des promoteurs appuyés par le projet. Mais en contrepartie, l'assainissement prévu de l'économie permet d'espérer qu'à

Pour une promotion de l'emploi non-agricole des jeunes en zone rurale au Rwanda
PECTA, Addis-Abeba 1988

moyen terme le projet verra au contraire ses résultats s'améliorer considérablement.

3. Les agents économiques du Rwanda

Le Rwanda, pays enclavé à dominante agricole, possède un nombre restreint d'entreprises industrielles, les plus importantes étant jusqu'en octobre 1990 de statut public. Des exploitations minières jadis sources de devises sont actuellement déficitaires. Les principales exportations du pays sont le café, le thé et le pyrètre.

Le réseau bancaire est convenablement développé (cf Annexe 1.3) et permet au projet d'organiser sans difficultés matérielles particulières, un système de crédits aux promoteurs qu'il appuie.

"Dans les collines", c'est à dire dans les zones rurales où le projet est implanté, outre une activité agricole traditionnelle existant souvent à un niveau bas de subsistance, on rencontre un très grand nombre d'initiatives de coopérations (ONG civiles ou religieuses, coopérations bi- ou multilatérales etc..) la plupart du temps centrées sur des associations et dont l'impact économique local est loin d'être négligeable compte tenu du faible pouvoir d'achat engendré par l'activité agricole proprement dite.

On considère que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et l'Artisanat constituent des domaines prometteurs en terme d'emploi et d'équilibres économiques fondamentaux; mais la connaissance de ce secteur est encore fragmentaire. Une étude récente² présente une synthèse des informations existantes et propose une démarche d'approfondissement. L'annexe 1.4. reproduit quelques données essentielles concernant l'Artisanat et les micro-réalisations.

Etudes sur le secteur des Petites et Moyennes industries et de l'Artisanat au Rwanda,
Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat, Kigali, 1989

B. LE PROJET ET SA METHODOLOGIE

1) Les défis à relever

Pour bien comprendre les choix qui ont déterminé la stratégie du projet, il est nécessaire de le resituer dans son cadre national. Comme on l'a vu plus haut, le contexte économique géographique et social impose que soient créées ou confortées au Rwanda, en zone rurales, des activités économiques non-agricoles permettant à certains membres de la population, les jeunes notamment, de gagner leur vie autrement qu'en cultivant une terre de plus en plus morcelée, et ce faisant d'apporter aux populations de leur commune des services jusqu'alors peu développés ou même inexistants: menuiserie, couture, forge, aliments élaborés, ateliers de mécanique etc...

L'objectif assigné au projet consistait donc à créer les conditions les plus favorables possible pour permettre la création ou la consolidation d'activité de ce type sur un territoire couvrant d'abord quatre, puis six des dix préfectures que compte le Rwanda : soit plus de la moitié du territoire national à l'exclusion des centres urbains.

On consultera utilement, à ce sujet, l'annexe 1.5 : l'implantation géographique du projet.

Territoire étendu, mais habitat très dispersé : Il est courant de devoir parcourir plusieurs dizaines de kilomètres de piste difficile depuis le chef lieu d'une commune pour rencontrer un promoteur...

Par ailleurs, la population active concernée par le projet se caractérise par un niveau faible de qualification, qu'il s'agisse des technologies utilisées ou des pratiques de gestion; l'outillage est, dans la plupart des cas, rudimentaire; les techniques de gestion, inexistantes. Et trop souvent, des coopérations internationales de toute nature ayant mis en pratique au Rwanda le "développement par le don" ont implanté dans la population rurale, les idées les plus fausses sur la rentabilité et l'efficacité des métiers qu'elle exerce, et répandu l'illusion que le cadeau est une composante importante de l'activité économique.

Les trois défis à relever par le projet se nommaient donc:

- dispersion dans "les collines"
- méconnaissance des technologies et des pratiques de gestion
- "mirages et chimères" économiques

Premier défi: La dispersion "dans les collines"

Pour relever ce premier défi, le projet s'est efforcé de mettre sur pied un réseau territorial dont les maillons de base se situent près des utilisateurs, c'est à dire dans chaque commune, voire quand cela est possible dans chaque secteur (une commune comporte généralement une dizaine de secteurs). Ces maillons de base sont soit des encadreurs communaux de la jeunesse engagés par le bourgmestre pour la réalisation d'activités relevant du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif (MIJEUMA), soit des animateurs bénévoles relevant d'autres structures tels que des ONG ou des mouvement associatifs (Jeunesse Agricole Chrétienne par exemple) au niveau communal et dont l'efficacité a pu être appréciée; dans toute la mesure du possible, le réseau national s'appuie aussi sur le bourgmestre de la commune ou sur un de ses adjoints.

Ces différents acteurs ont une mission tout à fait essentielle d' "agents de changement" au sein d'un milieu traditionnellement stable ou l'innovation technologique et économique n'a jusqu'alors pratiquement pas pénétré. C'est sur eux que le projet va s'appuyer pour provoquer le changement, c'est-à-dire pour :

- d'une part, faire savoir à l'ensemble de la population d'une commune qu'il existe des moyens pour démarrer ou consolider une activité artisanale non agricole rentable, et que ces moyens sont à leur portée (formation, crédit bancaire, appui individualisé) moyennant des conditions précises.
- d'autre part, détecter dans la population ainsi sensibilisée les personnes les plus susceptibles de réussir à rendre leur activité rentable, c'est-àdire des "entrepreneurs".
- ultérieurement, après une formation adéquate, ces "agents de changement" contribueront également au suivi des actions engagées en conseil-

lant individuellement les promoteurs de leur commune dans la gestion de leur micro-réalisation.

Mais le réseau comporte aussi des maillons à responsabilité territoriale plus étendue et, notamment, les préfets et/ou les responsables hiérarchiques des ONG ou Mouvements Associatifs; eux aussi doivent être également informés, sensibilisés, motivés voire même formés pour qu'à leur tour ils entretiennent, dans leur organisation, une attitude positive et active vis-à-vis du projet.

On voit donc progressivement s'instaurer dans les zones territoriales concernées par le projet, un véritable réseau, structuré et souple à la fois. Son "animation", au sens le plus élevé du terme, est une des fonctions essentielles du projet.

Deuxième défi: La méconnaissance des technologies et pratiques de gestion

Intelligent et travailleur, l'artisan rural rwandais est fortement handicapé par l'absence d'opportunités et de moyens pour s'instruire et pour se perfectionner. L'exiguité de ses moyens financiers l'empèche souvent d'acquérir les outils de base de son métier: soufflet de forgeron, rabot de menuisier, machine à coudre de tailleur, etc..

La motorisation de l'outillage est l'exception, compte tenu du réseau électrique existant; le transport des matières premières et des produits fabriqués est souvent réalisé de façon archaïque, sauf pour les artisans installés sur les axes routiers principaux. L'artisan pratique donc le plus souvent son métier de façon élementaire et son niveau actuel de connaissances, tant techniques qu'en gestion, reflète bien l'isolement dans lequel il l'exerce. Fort heureusement, il a souvent reçu une instruction scolaire de niveau convenable, et sait par conséquent lire et écrire dans sa langue maternelle, le Kinyarwanda, et sait bien entendu compter.

Plutôt que d'organiser a priori des sessions de formation destinées à un public indifférencié de promoteurs ruraux cherchant à créer ou à consolider leurs micro-entreprises, la stratégie adoptée par le projet a consisté à concentrer les efforts sur les promoteurs ruraux qui seraient :

- désireux de contracter un emprunt pour créer ou développer leurs
- jugés capables de gérer leurs micro-entreprises de façon à dégager une marge d'autofinancement suffisante pour rembourser l'emprunt et dévellopper l'entreprise.

De ceci découle la nécessité:

- a) d'identifier d'abord les promoteurs ruraux répondant aux critères cidessus
- b) de leur fournir un appui technique préalable et individualisé dans le processus de demande de prêt (élaboration d'un dossier d'emprunt, démarches administratives, formations jugées nécessaires à ce stade, classification etc...)
- c) de donner aux promoteurs, une fois leur prêt obtenu, un soutien prolongé multiforme (formation collective et individuelle, suivi, appui administratif etc...) pour une amélioration graduelle et permanente de la gestion et du fonctionnement technique de leurs entreprises.

Troisième défi: Les "mirages et chimères" économiques

Sans vouloir alimenter la controverse bien connue des économistes du développement sur l'opportunité et les effets pervers des dons aux pays les plus démunis, force est de constater qu'au Rwanda, en zones rurales, une telle politique existe au niveau micro-économique et qu'elle est pratiquée de façon tout à fait ouverte et officielle par une grande variété d'interlocuteurs : ONG, Coopérations bilatérales, Organismes Caritatifs bien entendu; le Gouvernement lui aussi dispose de fonds tels que les "Dons du Président". Si, au plan social, une telle politique est tout à fait souhaitable pour aider les plus démunis dans leur lutte quotidienne contre les effets de la misère et, dans les cas les plus extrêmes, de la famine, il n'est pas certain qu'en matière économique elle constitue une incitation à pratiquer une activité rentable et à la développer.

Telle coopération bilatérale qui offre (exemple réel) à de futurs menuisiers des collines leur fonds d'outillage et leur première dotation en matériaux (planches et clous) crée probablement l'illusion que le renouvellement de ces apports initiaux n'a pas besoin d'être financé à court terme (matériaux) ou à moyen

terme (outillage), puisqu'un autre "bienfaiteur" prendra le jour venu le relais du premier...

Le projet PNUD/Gouvernement rwandais/BIT d'appui aux Micro-réalisations a adopté dès l'origine une politique totalement opposée en choisissant de n'appuyer que des promoteurs acceptant de jouer le jeu économique en vraie grandeur avec tout ce que cela implique de rigueur et parfois même, de contraintes; mais avec, en contrepartie, l'assurance qu'à terme ces promoteurs et un jour, on peut l'espérer, les zones rurales toutes entières domineront les outils de la véritable indépendance économique, qui est la clé de l'indépendance pour un pays comme le Rwanda.

Afin de faciliter l'accès au crédit - et donc à l'appui du projet - aux plus petites des micro-entreprises, le projet a créé un fonds de crédit hors circuit bancaire, baptisé "Fonds Coup de Pouce" qui prête, sur une durée d'au maximum un an, des sommes limitées à 70.000 Francs Rwandais, c'est à dire à environ 600 USD. Les micro-entreprises plus importantes sont orientées vers le circuit bancaire du pays et, plus précisément, vers la Banque Rwandaise de Développement, avec laquelle le projet a passé des protocoles précis d'accord. Les prêts accordés par la B.R.D. ont une durée maximale de 5 ans.

Le montant minimum de ce prêt est de l'ordre de 600 US \$; le prêt peut atteindre, dans les cas exceptionnels une somme de l'ordre de 25.000 US \$. A ce jour, la moyenne des prêts consentis par la B.R.D. se situe aux alentours de 3.000 US \$.

2. L'approche suivie

L'approche suivie pour mener à bien le projet découle naturellement de ce qui vient d'être dit. Pour faire face aux problèmes soulevés par la dispersion territoriale du monde rural rwandais, le projet va mettre sur pied et animer un <u>réseau</u> chargé de la détection, et ultérieurement de l'appui aux promoteurs. Pour combattre les chimères économiques, le réseau va pratiquer une pédagogie de l'action centrée sur l'efficacité, la rentabilité et le développement de l'entreprise, où la "vérité des coûts" sera le moyen privilégié pour accéder à l'indé-

pendance économique. L'accès au crédit, avec ses exigences de rigueur, sera le point de passage obligé pour tous les promoteurs ruraux du projet.

Enfin, pour résoudre les défis du faible niveau technologique et de gestion des promoteurs, le réseau organisera un <u>système complexe d'assistance-formation-suivi</u> permettant de doter les promoteurs ruraux des connaissances et pratiques indispensables au bon fonctionnement de leur entreprise dans toutes ses dimensions: fabrication, organisation d'atelier, gestion de stocks, approvisionnement comptable.

3. Les moyens mis en oeuvre

Les moyens mis en oeuvre pour réaliser le projet sont, essentiellement des moyens humains. S'y ajoutent les montants financiers nécessaires pour octroyer, via essentiellement le système bancaire, des prêts aux artisans appuyés, soit environ 500.000 US \$ à ce jour. S'y ajoutent également les moyens matériels habituels : véhicules tout terrain, en particulier; matériel de bureau.

Les moyens humains sont financés, les uns par la coopération multilatérale (PNUD), les autres par le Gouvernement du Rwanda. Ils sont mis en oeuvre par le Bureau International du Travail, agence d'exécution du projet.

Ces moyens humains s'articulent conformément à l'organigramme de la page suivante.

4. La méthodologie du projet

Cette méthodologie se présente en 2 volumes. Le premier comprend la présentation ainsi que les fiches méthodologiques.

Les annexes concernant la présentation (1ère partie) ainsi que toutes les annexes techniques des fiches (2ème partie) se trouvent rassemblée dans le 2ème volume. La méthodologie du projet constitue l'essentiel de ce document (Volume I, 2ème partie).

Elle consiste à décrire systématiquement chacune des 46 activités - ou actions

- du projet et à classer ces actions à l'intérieur d'un cadre cohérent. Ce cadre reclasse toutes les actions en fonction de deux paramètres :
- l'objet (ou cible) de l'action
- la caractéristique principale de l'action

Le tableau ci-après énumère les 5 grandes cibles et les 7 caractéristiques principales.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1. Sensibiliser/informer

- 2. Détecter
- 3. Sélectionner
- 4. Structurer
- 5. Assister
- 6. Former
- 7. Suivre

GRANDES CIBLES

- A. Environnement
- B. Cellule technique du projet
- C. Réseau d'appui
- D. Population active rurale
- E. Micro-entrepreneurs appuyés par le projet

Cette classification a permis de caractériser chacune des 46 actions dont le projet est responsable. Ainsi l'action de "créer la cohésion de l'équipe du projet" est considérée comme une action de <u>structuration</u> (repère 4) au sein de la <u>cellule technique du projet</u> (repère B). C'est une action de type B4. Autre exemple: l'action de "formation en technologies" des micro-entrepreneurs consiste à <u>former</u> (repère 6) les micro-entreprises appuyées (repère E). C'est une action de type E6. Toutes ces actions ont été repertoriées dans un tableau synoptique à double entrée figurant en tête de la IIème partie de ce document.

Cette deuxième partie comporte 46 fiches du même modèle, à raison d'une fiche par action. Chaque fiche possède s'il y a lieu des annexes techniques (cursus de formation, exemple de fiche de suivi, correspondance, protocole d'accord, etc.), rassemblées dans le Volume II.

Pour chaque fiche, on trouve les renseignements suivants :

- la cible de l'action
- l'objectif de l'action
- les circonstances de temps et lieu

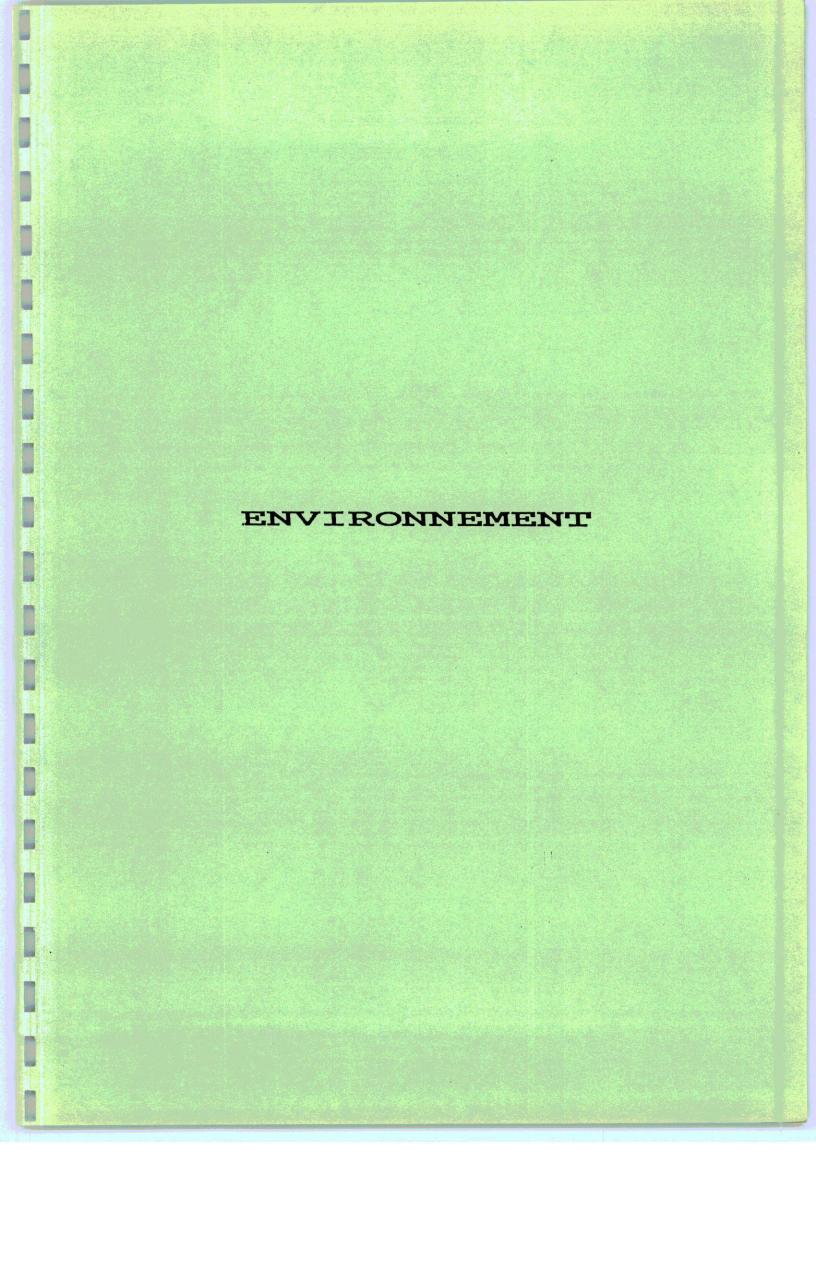
- les responsables de l'action
- une détection des modalités de l'action, parfois précédée d'une présentation générale
- une description des difficultés et/ou alternatives envisageables
- la liste des annexes éventuelles.

Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif MIJEUMA CTP - BIT DIRECTEUR NATIONAL MIJEUMA Co-responsable du Co-responsable Projet Activités de ter-Gestion du Projet rain (réseaux) Système bancaire AGRO-ALIMENTAIRE ANALYSTES FINAN-CIERS 1 Expert National 2 Experts Nationaux (BIT) 1 Nutritionniste (BIT) 2 Analystes fin. (MIJEUMA) RECHERCHE + PROMOadjoints (MIJEUMA) TION EN AGRO-ALIMENTAIRE ETUDES DE FAISABI-TRAVAIL DU CUIR 1 VNU - Recherche et promotion en artisanat du cuir ADMINISTRATION 1 Assistant Admin. 1 Secrétaire 2 Chauffeurs 1 Planton DOCUMENTALISTE MIJEUMA Tenue de documents Information RESEAU NATIONAL Antennes préfectorales KIBUNGO RUHENGERI KIBUYE BUTARE RUHENGERI KIBUYE
2 animateurs 2 animateurs
MIJEUMA MIJEUMA MIJEUMA 2 animateurs MIJEUMA COMMUNES Dans environ 40 communes, une équipe constituée de 3 à 6 personnes : encadreurs communaux (MIJEUMA) et/ou animateurs bénévoles (provenant en particulier d'ONG civiles ou religieuses, de mouvements associatifs de jeunes, etc.)

IIème Partie
METHODOLOGIE

	A1		C1	01,	E1
1. SENSBOTAT, SERSBBS 1	 Emission de spots publicitaires Présentation vidéo du projet Documents publicitaires Sensibilisationde pérsonnalités Contacts institutionnels Foires 		1. Emission radio "Chronique de la jeune 1. Réunions collectives au niveau 2. Publication d'une revue 3. Documentation générale	1. Réunions collectives au niveau du secteur	Y 15
2.DETECTR.	1. Recherche de bailleurs de fands 2. Recherche de fournisseurs et de technologies 3. Recherche/développement		1. Contacts avec les responsables à hauf 1. Repérage des promoteurs potentiels niveau dans le réseau 2. Première rencontre avec les agents changement		E2 1. Etude technico-économique
3. SELECTIONNER	A3 1. Sélection de banques 2. Sélection de partenaires	D.3 1. Recrutement des membres de la celluld. Sélection des agents de changement	Market and Market and Property and	D3 1. Identification des promoteurs potentiels! Sélection des dossiers financiers	E3 st. Selection des dossiers financiers
A STRUCTURE CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE	A4 1. Participation à des réunions nationales et internationales 2. Participation à d'autres projets 3. Réalisations d'étud>s pour des tiers 4. Mise en place des systèmes de financement	B4 1. Créer la cohésion de l'équipe 2. Réalisation d'une méthodologie	C4 1. Animation du réseau 2. Analyse des motivations des membres du réseau	04	E4 1. Echanges entre micro-entreprises 2. Rapprochement d'artisans à intérets complémentaires
5 ASSSSIM:	AS	82	1. Documents de synthèse communale	05 1. Réorientation de certaines fiches de répérage vers d'autres structures d'appui	E5 1. Assistance directe au cours de l'étude technico-économique 2. Appui technologique 3. Appui vis-à-vis de l'administration
6.FDCAAER	A6	B6 1. Formation aux techniques de gestion 2. Voyage d'études	1. Formation des agents de changement à la détection 2. Formation des agents de changement au suivi des micro-entreprises	90	E6 1. Formation en gestion et marketing 2. Formation en techniques de production
TAMES 2	A7	87	C7	07	E7 1. Suivi diagnostic 2. Production de matériel pédagogique

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIONS DU PROJET



Action : A 1 (1)

SENSIBI	LISER/INFORMER •••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Population active rurale
Objectif	Faire connaître le projet, ses objectifs et actions Provoquer des demandes d'information
Temps	Une émission répétée 3 fois par jour pendant 15 jours
Lieu	Radio Rwanda
Responsables	Cellule technique - Documentaliste
Modalités	Les spots sont conçus en langue nationale, la seule comprise par tou la population.
	La démarche générale est la suivante :
	 Collecte de documents contenant les informations à diffuser par cellule technique
	 Sélection des informations utiles et détermination des objectifs p la cellule technique
	3. Sélection des personnes capables de produire des spots
	 Conception des spots : composition libre par la personne compétent La conception doit cadrer avec les objectifs définis et doit baser sur la documentation fournie
	 Production : Elle est laissée à la personne compétente. Puisce c'est un technicien, il s'occupe de tout, du côté technique et mat riel.
	6. Approbation par la cellule technique : la cellule technique se ré nit avec le technicien pour discuter des spots produits. La cellu

doit être bref, captivant et incitatif.

Annexes éventuelles à consulter :

technique vérifie si le message à transmettre est correct. Ce spot

.../.

METHODOLOGIE D'AI	PPUI AUX MICRO-REALISATIONS	Suite :1 _ Action : A 1 (1)
	 Modalités de diffusion par la programme de diffusion la durée et les moments de l La cellule technique a décidé journal parlé en langue nation à l'écoute. Diffusion Contacter la radio et discuter 	La diffusion de diffuser 3 fois par jour après le male, moment où les gens sont nombreux
ifficultés	Prix relativement élevé pour la p par d'autres projets de coopération	roduction des spots mais déjà accepté on.
Sactions	Beaucoup de lettres de demande d'a Beaucoup d'appels téléphoniques Beaucoup de visites au bureau	appui
		a.
		g of a life
	e w	# 9
		accompanies and a second secon
Annexes éventuelles à consulter	,	

SI	ENSIBILISER/INFORMER •••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Public national et international
Objectif	Faire connaître le projet Formation des agents du projet
Temps	Au cours de la première année du projet
Lieu	Sur le terrain et à Kigali
Responsables	Directeur National &CTP avec l'appui d'un spécialiste dans ce domaine
Modalités	Dans le but : 1) d'informer un public aussi large que divers des objectifs et acti
Modalités	Dans le but : 1) d'informer un public aussi large que divers des objectifs et activité du projet
	 de disposer de matériel pour une pédagogie active; la cellule tech nique produira des films et clips vidéo de durées différentes sui vant les thèmes abordés et le public visé.
	Information
*	 un clip vidéo de 5 à 8 minutes présentant de façon vivante et imagé les objectifs et activités du projet tant à Kigali que sur le ter rain. Ce clip est destiné à être présenté au cours de réunions su les PME, aux bailleurs de fonds, un film vidéo (20') ayant les mêmes objectifs que le clip vidéo
	mais de façon plus détaillée. Formation
	Des films vidéo réalisés pour la "formation" des : . micro-entrepreneurs sur les thèmes de gestion et techniques de pro
	duction . agents du réseau et des animateurs sur le répérage, suivi des entre prises, sur les activités du projet dans d'autres préfectures, etc
ficultés	Suivant le public cible, arrivé à produire un film "accrocheur" et re pondant aux attentes avec les moyens et techniques disponibles et à u coût acceptable.
Annexes éventuelles	
consulter:	

Andrew State (1979) Mar 172 Zie er Stein in der 1972 Geben (1985)	LISER/INFORMER •••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Population active rurale
Objectif	Sensibiliser et informer sur le projet . la population en général . les structures pouvant influer sur la vie du projet
Temps	Fréquence encore indéterminée
Lieu	A Kigali
Responsables	Cellule technique
Modalités	A ce jour, un dépliant (cf annexe A 1 (3) a) a été réalisé et d'autre documents sont en projet ou en préparation (calendriers, étiquettes
	Les étapes de réalisations d'un dépliant sont les suivantes : 1. Conception Contenu du dépliant 2. Exécution 2.1. Première phase : par la cellule technique - Composition du texte . choisir les informations à publier dans le dépliant. Ces informations doivent être brèves et complètes premier montage sur ordinateur (traitement de texte) : ce montage permet à la cellule technique d'avoir une idée plus précis du modèle, du format et des caractères à utiliser.
	 réunion de la cellule technique : pour commentaires, modifications et approbation du dépliant. Format et modèle Collecte de plusieurs dépliants édités par d'autres organisme pour aider à faire un choix et à déterminer le format, le modèle le grammage du papier à utiliser, les couleurs, dessins, etc. /.

METHODOLOGIE D'A	PPUI AUX MICRO-REALISATIONS Suite: 1 Action: A 1 (3)
	- Fixer le prix et le nombre d'exemplaires à tirer . Contacter différentes imprimeries pour pouvoir comparer les prix. Le prix varie fortement selon la quantité : plus le nombre est élevé, plus le prix est réduit sélectionner l'imprimerie 2.2. Deuxième phase : imprimerie
	Contacter les techniciens pour discuter du travail à exécuter : - examen du modèle du dépliant - choix du caractère d'imprimerie - choix des couleurs - déterminer la durée du travail
	3. <u>Distribution</u> A toute personne souhaitant disposer des informations sur le projet. La distribution est faite d'une part par les membres de la cellule technique, d'autre part par les animateurs du projet. Un fichier de destinataires des documents publicitaires est en projet.
fficultés	Lenteur des imprimeries Beaucoup de déplacements pour contacter les imprimeries (beaucoup de va- et-vient pour faire les corrections, les ajustements de textes).
Annexes éventuelles à consulter	

SENSIBI	LISER/INFORMER •••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Autorités nationales au niveau des ministères, responsables du PNUD et des agences d'exécution
Objectif	Amener les personnes "cibles" à s'intéresser et appuyer les activités du projet dans leur domaine
Temps	Dès le démarrage du projet A la création du réseau
Lieu	Aux divers lieux de travail des personnes "cibles" et sur le terrain
Responsables	CTP et Directeur National
Action:	Sensibilisation de personnalités
Modalités ficultés et ernatives	 Entretiens suscités par les responsables du projet et concrétisé par leur visite au bureau de l'intéressé. Au niveau des ministères les rendez-vous se prennent directement avec le Secrétaire Généra ou le Directeur Général, plus rarement avec le Ministre. Les Ministères du Plan, de l'artisanat, de l'économie et du commerce, de finances, de l'agriculture, etc. ont été contacté et le projet maintient des contacts réguliers suivant ses besoins et ceux de entrepreneurs appuyés. Les préfets sont personnellement et régulièrement informé des activités du projet dans leur préfecture. Des visites de terrain, dans les micro-entreprises appuyées par le projet, sont régulièrement organisées au profit des autorités nationales et des responsables PNUD et agences d'exécution en mission a Rwanda. Il est important de maîtriser la couverture par la presse et la radides événements créés par les rencontres avec les personnalités et pa les visites de personnalités sur le terrain.
Annexes éventuelles à consulter :	

Action : A 1 (5)

SENSIBI	LISER/INFORMER ••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Organismes parastataux, de coopération, ONG, Associations, etc.
Objectif	Susciter leur intérêt et obtenir leur collaboration
Temps	Dès le démarrage du projet
Lieu Responsables	CTP et Directeur National
Action:	<u>Contacts institutionnels</u> .
Modalités	Des contacts réguliers sont maintenus entre le projet et les organisme énumérés ci-après dans le but : 1) de les sensibiliser aux activités du projet 2) de leur permettre d'inclure le principe de collaboration du projet dans la programmation de leurs activités Banque Nationale du Rwanda (BNR): Procédures financières, licences d'importation Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda (CCIR): Echanges d'informations sur les possibilités d'exportation, etc. Office Rwandais d'Information (ORINFOR): - participation aux émissions radio - capter l'intérêt des journalistes afin qu'ils consacrent des articlaux micro-entreprises rurales Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux (ORTPN): Les sensibiliser aux produits proposés par les entreprises; consommatidans les hôtels ou à proposer aux touristes (apéritif à base d'anana objet en feuille de bananier, etc.) Organismes non gouvernementaux (ONG) et associations: Echanges sur les activités concrètes, réalisées par les organismes volontariat, religieux, d'appui au monde rural, de recherches technologiques, etc. Les coopérations bi- et multilatérales: Echanges d'idées, recherche de financement alternatifs, etc.
Annexes éventuelles à consulter :	Anneve A 1 (5) a · Article paru et ses conséquences

Annexe A 1 (5) a : Article paru et ses conséquences

Suite : ____1 Action : __A 1 (5)

L'essentiel de cette activité de sensibilisation s'effectue par le biais de contacts réguliers.

Néanmoins, il est souhaitable de faire parvenir régulièrement des nouvelles écrites sur le projet à ces divers interlocuteurs : lettre d'information, brochures, revue, voeux, "flash" sur une information importante, etc. A cette fin, la tenue à jour d'un fichier spécialisé s'avère indispensable (Coordonnées des organismes et noms des principaux responsables)

Annexes éventuelles à consulter

SENSIBI	LISER/INFORMER •••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Visiteurs des foires commerciales, nationales et internationales
Objectif	Faire connaître les produits des entrepreneurs, susciter des commandes et, indirectement, faire connaître le projet
Temps	Variable
Lieu	Variable
Responsables	Cellule technique
Action :	<u>Participation aux foires</u>
Modalités	Dans le souci de faire la promotion des produits des entrepreneurs et de se faire connaître, le projet aide les entrepreneurs à participer au foires. Le projet prend en charge une partie des dépenses entraînées par la foire mais l'entrepreneur doit aussi se sentir responsable de l'affaire et contribue par exemple en finançant lui-même ses frais de transport. Pour organiser la participation à une foire, le projet va : - contacter les organisateurs pour s'informer sur la date et le lieu ;
	 planifier le transport des articles, le logement et la nourriture; préparer les stands pour une meilleure présentation; participer, pendant l'exposition à la vente des produits et aux prise de commandes.
	Les réactions de la population à l'occasion d'une foire sont positives - des gens contactent le projet pour passer des commandes de produit fabriqués par les entrepreneurs; - les artisans reçoivent des invitations pour des réunions et foire ultérieures; - la foire est une occasion de faire connaître le projet. En effet, de promoteurs potentiels contactent le projet après en avoir pris connais sance à la foire, et posent leur candidature pour être intégré au pro jet.
ficultés	Les dates des foires sont trop souvent communiquées tardivement. Le projet ne reçoit pas encore directement les invitations pour partici per aux foires organisées en dehors du pays.
Annexes éventuelles à consulter :	

	DETECTER ••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Tous les bailleurs de fonds potentiels
Objectif	Accroître l'ampleur du projet en obtenant des concours financiers com plémentaires
Temps	Activité continue qui s'intensifie la dernière année du projet
Lieu	Auprès des représentants des bailleurs de fonds à Kigali
Responsables	Directeur National, CTP
Action:	Recherche de bailleurs de fonds
Modalités	Suite aux contacts institutionnels menés dans le cadre de la sensibilisation (cf A 1 (5)), les bailleurs de fonds profitent des missions pond tuelles de leurs experts et consultants sur le terrain pour reprendit contact avec le projet. Si les 2 parties confirment leur intérêt, de discussions sont entamées pour définir un cadre de collaboration, par exemple:
	 Un projet de vulgarisation agricole souhaite consacrer une partie de son financement à l'appui aux micro-entreprises dans sa zone d'action mais ne possède pas les les compétences techniques nécessaires. It accord entre son bailleur de fonds et le projet "Appui aux micro réalisations" aboutit au financement total ou partiel des activité du projet dans cette région.
	- Le projet propose à un bailleur de fonds détecté un schéma de document de projet d'appui aux entreprises combinant les priorités de bailleur et celles du projet. Ce peut être le cas du volet "entre prises" d'un projet de développement intégré de toute une région d'upays.
icultés et rnatives	Il faut veiller, au fur et à mesure que le projet reçoit des concour financiers supplémentaires, à ce que sa cellule technique s'accroisse e conséquence pour faire face à ses nouvelles missions, tant en ce qu concerne les experts de la coopération internationale que les nationau affectés au projet par le Gouvernement.
Annexes éventuelles	

Annexes éventuelles à consulter :

riel

	DETECTER ••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Fournisseurs et détenteurs de technologies
Objectif	Procurer aux promoteurs les moyens de leur production
Temps	A déterminer cas par cas
Lieu Responsables	A déterminer cas par cas Spécialistes en technologie, notamment agro-alimentaire
Action :	Recherche de fournisseurs et de technologies
Modalités	La recherche de fournisseurs et des technologies de fabrication supportuire qu'on ait une idée précise du produit. Le processus chronologique génal est le suivant : 1. Définition claire du produit 2. Définition et quantification des matières premières nécessaires 3. Elaboration d'un flow sheet de production et définition corrélate du matériel de production 4. Recherche d'identification de fournisseurs du matériel de production a) Dans les cas d'un produit entièrement nouveau, on se procure

Annexe A 2 (2) a : Diverses pièces administratives de commande de maté-

Suite : ____ Action : A 2 (2)

Difficultés et alternatives

1) La plupart des difficultés surgissent au moment de la recherche des crédits auprès des banques et de l'obtention des licences d'importation. Il faut bien sensibiliser ses interlocuteurs sur l'importance des démarches entreprises. Pour les petites entreprises, l'obtention de régime exceptionnels (exemption des taxes, autorisations prioritaires, etc.) contribue à l'allègement de ces difficultés.

Une autre difficulté surgit au moment du choix d'un emballage approprié pour la commercialisation du produit. Il arrive souvent qu'on ne trouve pas cet emballage sur place; on doit alors procéder à son importation après en avoir identifié le fournisseur. Il sera parfois nécessaire lorsque le fournisseur est très éloigné, de passer par le circuit des banques. Dans ce cas l'attribution de régimes exceptionnels peut alléger les difficultés.

Si le fournisseur n'est pas trop éloigné, un contact oral ou par courrier suffit pour se procurer l'emballage souhaité.

Une alternative assez hasardeuse en matière d'emballage est de procéder au système de consignation des emballages pour procéder à leur récupération.

Annexes éventuelles à consulter

-

	DETECTER		ENVIRONNEMENT
Cible	Innovation technol	ogique	
Objectif	Découvrir et mettre au point des procédés de fabrication appropri conditions locales		
			K 5 350
Temps			
Lieu	Laboratoire du pro	ojet, ou dans l	es entreprises concernées
Responsables	Spécialistes en te	echnologie du p	rojet, notamment agro-alimentaire
Action:	Recherche/Développement		
Modalités	cation appropriés	aux conditions , des procédés	la mise au point de procédés de fabri locales est une fonction importante d ont été mis au point par le projet pou

la fabrication de :

- vin d'ananas (produit titrant 14° d'alcool et dont le goût est très proche de celui du vin de Porto);
- ketch-up sauce (au prix de vente inférieur de moitié à celui des produits importés);
- lait de soja (haute teneur en protéine; goût agréable très proche de celui du lait sémi-écrémé; mêmes problèmes de conservation que le lait ordinaire);

ainsi que de produits en cuir (chaussures, sacs, ceinture, etc.) bon marché, de bonne qualité et de présentation soignée.

Souvent, les moyens propres du projet (petit laboratoire agro-alimentaire; atelier simplifié de travail du cuir) permettent aux spécialistes de la cellule technique de mener à bien leur recherche sans appui exté-Dans certains cas, l'appel à l'extérieur peut s'avérer nécessaire.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe A 2 (3) a : Fiche technique de fabrication de lait de soja

METHODOLOGIE	D'APPUI AUX MICRO-REALISATIONS Action : A 3 (1
	SELECTIONNER ENVIRONNEMENT
Cible	Toutes les banques du Rwanda
Objectif	Aboutir à un accord avec la Banque la plus apte à financer les micro entreprises
Temps	Démarrage du projet
Lieu	Au siège des banques
Responsables	CTP/BIT/PNUD
Action:	Sélection de banques
Modalités	Le projet possède un fonds d'intervention lui permettant de faciliter l'accès au crédit aux micro-entreprises rurales. Au vu de l'importance de ce fonds et afin d'habituer la population rurale aux relations avec le système bancaire, la cellule technique a décidé de sélectionner une banque pour gérer ce fonds sur base d'un protocole d'accord à établis entre cette banque et le projet. Les systèmes de fonctionnement des banques locales ont été passé en

Les systèmes de fonctionnement des banques locales ont été passé en revue pour aboutir à une première sélection de 2 banques, l'une étant une banque de développement l'autre appartenant au système des caisses populaires.

Des contacts personnels approfondis ont eu lieu entre les différents responsables de ces banques et ceux du projet, conseillé dans la mesure du possible par un représentant (fonctionnaire, conseiller régional) du BIT. Les éléments suivants ont été pris en considération pour la sélection définitive :

- intérêt de la banque pour financer les entreprises rurales; cet intérêt peut émaner de son mandat, des dirigeants, d'une nouvelle politique d'ouverture vers le monde rural décidée par le gouvernement, etc.
- souplesse et ouverture d'esprit afin de concilier les exigences du banquier et les objectifs du projet ;
- disponibilité d'un "homologue" au sein de la banque qui a pour responsabilité l'étude des dossiers présentés par le projet, la participation aux réunions du comité de décision, etc. En bref, c'est à la fois l'interlocuteur privilégié du projet dans ses contacts avec la banque et le représentant du projet au sein de la banque.

Annexes éventuelles à consulter :

> Annexe A 3 (1) a : Protocole d'accord avec la B.R.D. (phase pilote) Annexe A 3 (1) b : Projet de protocole d'accord (phase principale)

Suite : ___1 Action : A 3 (1)

<u>Difficultés</u> et alternatives

Une certaine période de mise en observation des banques sectionnées "au premier tour" est indispensable avant le choix définitif afin de mieux déterminer ses points forts, de connaître le point de vue de ses clients et des projets ayant déjà passé des protocoles d'accord avec cette banque, etc.

Annexes éventuelles à consulter

METHODOLOGIE	D'APPUI AUX MICRO-REALISATIONS Action : A 3 (2)	
	SELECTIONNER ••••• ENVIRONNEMENT	
Cible	ONG, Coopérations techniques, Ministères	
Objectif	S'assurer de l'appui de toute personne ou organisme pouvant aider le projet à atteindre son objectif d'appui aux micro-entreprises	
Temps	Dès le démarrage du projet	
Lieu	Au Rwanda (tous le pays)	
Responsables	Cellule technique, y inclus les animateurs	
Action:	Sélection des partenaires	
Modalités	Les partenaires, après avoir été sensibilisés, sont séléctionnés en fonction de leur contribution potentielle aux diverses activités du projet. Les partenaires actuels du projet sont principalement :	
	 les services techniques des ministères ayant des contacts avec les petites entreprises; des ONG rwandaises s'occupant de formation (INADES), d'appui aux entreprises féminines (DUTERIMBERE), d'appui aux intergroupements (DUHAMIC), de technologies adaptées (ITARA), des ONG religieuses dans le cadre de la mise sur pied du réseau; des ONG internationales pouvant appuyer les micro-entreprises rurales soit en leur passant des commandes souvent importantes (ONG pour l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie en zone rurale) ou en les aidant au niveau technique (volontaires français, canadien, 	
	etc); - les coopérations bilatérales et multilatérales ayant en exécution ou	

en prévision des projets similaires ou complémentaires ; les entreprises pouvant former ou perfectionner des artisans ruraux en techniques de production ; les organismes s'occupant d'importation-exportation des produits.

Annexes éventuelles à consulter :

à consulter :

ENVIRONNEMENT • • • • • • • STRUCTURER Agents de la cellule technique et promoteurs Cible Posséder une meilleure information sur les activités concernant les Objectif micro-entreprises au Rwanda, en Afrique et ailleurs Activité ponctuelle Temps A l'endroit où sont organisées les réunions Lieu CTP et Directeur Responsables Participation à des réunions nationales et internationales Action : Un agent de la cellule technique participe systématiquement aux réunions Modalités nationales touchant de près ou de loin "la micro-entreprise". Ces réunions vont du "rassemblement de tous les intervenants dans le secteur productif" aux réunions techniques concernant "l'impact du programme d'ajustement structurel" en passant par "les politiques de crédit" ou les réunions des comités exécutifs au niveau des préfectures ou communes. Le projet a également animé une réunion des bailleurs de fonds. Il est intéressant que le projet soit reconnu comme un partenaire compétent car cela multiplie les occasions d'échanges et de collecte d'informations dont le bénéfice retombe directement ou indirectement sur les micro-entreprises appuyées. La cellule technique recherche également les occasions de participer aux réunions internationales. Les invitations devraient se multiplier au fur et à mesure que les activités du projet sont reconnues au delà de la sous région. Difficultés - A ce niveau, le projet reçoit plus souvent des courriers émanant des ministères ou projets en Afrique sous forme de demande d'information écrite que d'invitation à des réunions dans les pays concernés. - Problème de financement des participations aux réunions internationales - Problème éventuel de langue Annexes éventuelles

Annexe A 4 (1) a : Invitation à une journée d'information et de réflexion

sur l'artisanat et les PMI

Action : A 4 (1)

METHODOLOGIE D	O'APPUI AUX MICRO-REALISATIONS Action : A 4 (2)
	STRUCTURER ••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Autres projets appuyant ou souhaitant appuyer les micro-entreprises
Objectif	Renforcer l'image de marque du projet "Micro-réalisations" Renforcer les compétences techniques des autres projets
Temps	Activités déclenchées par la demande des projets et bailleurs de fonds
Responsables	Au Rwanda Cellule technique
Action:	Participation à d'autres projets
Modalités	A la suite des actions de sensibilisation entreprises par le projet micro-réalisations, les coopérations bilatérales ou multilatérales concernées par ce secteur recontactent le projet en vue d'obtenir sa participation à leurs activités.
	Cette collaboration peut prendre la forme d'une participation bénévole

Cette collaboration peut prendre la forme d'une participation bénévole sous forme de formation ou de perfectionnement par la cellule technique des techniciens de ces projets ou ONG. Par exemple, les formations organisées pour l'ONG DUTERIMBERE (entreprises féminines), pour le Bureau Episcopal de Développement en analyse de projet, la participation, sous forme d'animation, à des réunions organisées par des bailleurs de fonds bilatéraux et destinées aux cadres de l'administration, etc.

Une collaboration étroite existe avec le service d'appui aux PME (SERDI) du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (MINIMART) par la réalisation d'études de faisabilité communes et accord concernant l'assistance-conseil future aux entrepreneurs.

Le projet micro-réalisations a également conclu, sur leur demande, un accord de participation aux activités d'un projet de vulgarisation agricole. Ces activités spécifiques du projet micro-réalisations sont financées par un des bailleurs de fonds du projet de vulgarisation.

Un autre volet du même type est en cours d'élaboration pour une région du pays où le projet n'intervient pas encore et qui est déjà encadrée par un vaste projet de développement intégré.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe A 4 (2) a :Lettres de demandes d'appui pour la formation émanant d'organismes de coopération et ONG

Action : A 4 (3)

STRUCTURER ••••• ENVIRONNEMENT			
Cible	Bailleurs de fonds, coopérations bi- ou multilatérales, Ministères, etc		
Objectif	Renforcer l'image de marque du projet Appuyer techniquement les demandeurs		
Temps	Ponctuel, sur demande		
Lieu	Kigali et sur le terrain		
Responsables	Cellule technique		
Action:	Réalisation d'études pour les tiers		
Modalités	Le projet reçoit des demandes, émanant des ministères de tutelle ou de bailleurs de fonds intéressés, pour l'élaboration de notes, schémas plans d'action allant jusqu'à la rédaction d'un document de projet concernant l'appui aux micro-entreprises rurales. Le but du demandeur est d'obtenir un financement ou de financer un activité similaire dans une région du pays non encore couverte par l projet actuel. D'autres études sont réalisées sur demande soit directement par la cel lule technique, soit par la participation à des commissions d'réflexions concernant par exemple l'impact de la dévaluation sur le micro-entreprises, les politiques d'amélioration de l'emploi en zon rurale, etc.		
Annexes éventuelles à consulter :			

SW	RUCTURER •••••• ENVIRONNEMENT
Cible	Micro-entrepreneurs ruraux
Objectif	Choisir un système de financement adapté aux capacités de gestion de micro-entrepreneurs ruraux
	- 1 1/21 - Line du decument de projet et au cours de l'exécutio
Temps	Pendant l'élaboration du document de projet et au cours de l'exécutio du projet grâce aux expériences de terrain
Lieu	
Responsables	Cellule technique + B.R.D.

Action :

Mise en place des systèmes de financement

Modalités

Le document de projet indique le plafond du montant de crédit à accorder à une entreprise. Le CTP du projet avec les responsables de la Banque sélectionnée comme gestionnaire du fonds arrêtent les modalités de rémunération du fonds et de son utilisation.

Au cours de l'exécution du projet, le personnel rencontre une catégorie de micro-entrepreneurs potentiels mais qui ne peuvent pas être appuyés dans les conditions fixées par le protocole BRD/Projet à cause de l'inexpérience de ces futurs entrepreneurs en entrepreneuriat et en gestion.

Le projet instaure un deuxième système de financement approprié à ce type d'entrepreneurs. Une personne n'ayant jamais eu 5.000 FRW dans ses mains ne peut pas gérer des fonds très élevés. Le montant maximum à accorder par entreprise est fixé à 70.000 FRW. Cette somme est suffisante pour ce type d'entrepreneurs dont les besoins, au départ, se limitent à un équipement de base indispensable et à un petit fonds de roulement. Le micro-entrepreneur sans expérience de travail et de gestion, ne peut pas rentabiliser efficacement un crédit traditionnel. Pour ne pas étrangler cette micro-entreprise naissante, un prêt sur le fonds appelé Fonds Coup de pouce lui sera consenti. Ce type de prêt ne porte pas d'intérêt. Pour inciter l'entrepreneur à travailler vite et bien pour vendre vite et beaucoup, il faut qu'il rembourse sur une courte durée : une année. Cela lui permet également de ne pas être tenté de détourner le patrimoine de l'entreprise.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Présentation des deux modes principaux de financement Annexe A 4 (4) a :

- Protocole d'accord avec la Banque sélectionnée : la B.R.D., cf Annexe A 3 (1) a & b

- Organisation du Fonds Coup de pouce

Annexe A 4 (4) b : Note sur le fonctionnement des crédits aux entrepreneurs ruraux

Annexes éventuelles à consulter

Cible	Membres de la cellule technique		
Objectif	Constituer une cellule technique performante		
remps -	En majorité, au début du projet		
Lieu	Siège de la cellule technique		
Responsables	Equipe de direction		
Action :	Recrutement des membres de la cellule technique		
Modalités	1) L'équipe de direction du projet est constitué du Directeur Nationet du Conseiller Technique Principal. Leur recrutement s'effectue sele les modalités propres aux structures dont ils relèvent (en l'occurrence Gouvernement rwandais et Bureau International du Travail). La réussite d'un projet est bien souvent conditionnée par la cohésion son équipe de direction. On doit donc se préoccuper de la complément rité des deux dirigeants dans plusieur domaines : formation, expérience domaines d'action dans le projet et aussi caractères. 2) Les autres membres de la cellule technique basés à Kigali, ainsi ques animateurs préfectoraux sont pour la plupart, fonctionnaires Gouvernement. Ils sont recrutés dans le cadre de procédures formelle (détachement de fonctionnaire) tempérées par une bonne connaissant préalable par le projet, des fonctionnaires "détachables" et de leu compétences. 3) D'autres experts nationaux, 2 analystes financiers, un spécialiste technologie agro-alimentaire ont été recrutés directement par le proje (financement PNUD) selon les modalités habituelles 4) Un VNU, spécialiste des techniques du cuir a été recruté selon l modalités propres à cette organisation. On trouvera, en annexe, les descriptions de tâches des principaux me bres de la cellule technique.		

Annexe B 3 (1) a : Descriptions des tâches

Annexes éventuelles à consulter :

CELLULE TECHNIQUE STRUCTURER Agents de la cellule technique Cible Obtenir l'efficacité maximum de chaque membre de l'équipe Objectif Activité continue Temps Au bureau et sur le terrain Lieu Le Directeur National et le CTP Responsables Créer la cohésion de l'équipe Action: L'équipe du projet se compose de techniciens dans des domaines divers; Modalités leur niveau de compétences sont voisins tout en restant distincts. Afin de dynamiser et responsabiliser chaque agent pour que l'équipe atteigne un bon niveau d'efficacité, les éléments suivants ont été mis en oeuvre : valoriser leur description des tâches ; leur donner un maximum de responsabilité; - dès leur affectation, les informer sur leur rôle dans l'atteinte des objectifs du projet, déterminer avec eux leurs points forts et leurs besoins en formation complémentaire. Deux fois par mois, toute l'équipe basée à Kigali se réunit pour : - discuter des dossiers traités au cours de la quinzaine précédente par chaque agent ; sélectionner les dossiers à traiter et les répartir ; résoudre les problèmes ponctuels rencontrés par exemple vis-à-vis des banques, fournisseurs, revue, logistique, contacts avec les animateurs, contacts entre les agents ...; préciser les programmes de formation. Ces réunions améliorent nettement la cohésion de l'équipe et favorisent les contacts professionnels entre les agents. Les mêmes réunions ont lieu 3 à 4 fois par an avec tous les animateurs en mettant l'accent sur : .../.

Action : B 4 (1)

METHODOLOGIE D	'APPUI AUX MICRO-REA	ALISATIONS	Suite: 1	Action : B 4 (1)
	financière - les problè ments, con etc.; - programme	s) difficiles ou e emes spécifiques a tacts avec les pro- de formation ;	n attente ; u travail d'animate	es études techniques ur tel que déplace- autorités, rapports, t et prévisions.
Difficultés et alternatives	Elles sont li tion sociales nes.	ées à la personnal qui existent inév	ité des agents et au itablement dans une	x problèmes de rela- équipe de 20 person-
	*		*1	
				*
			Å	
4				
			e e	
				*
		;		3
Annexes éventuelles à consulter	¥ ,		,es	
			2.05	=

CELLULE TECHNIQUE STRUCTURER Cellule technique, autres structures intéressées Cible Améliorer le fonctionnement du projet Objectif Diffuser la méthodologie vers d'autres structures 3 à 4 semaines Temps Siège du projet Lieu Consultant spécialisé + équipe du projet Responsables Rédiger une méthodologie Action: La méthodologie a plusieurs objets : Modalités A. Au plan interne du projet, la méthodologie doit permettre . de formaliser les pratiques du projet à un instant donné ; . de servir de guide pour la planification et la réalisation des actions décrites ; . de contribuer au perfectionnement des membres de la cellule technique. B. Au plan extérieur, la méthodologie va servir à : . l'extension éventuelle du projet à d'autres zones au Rwanda ; l'information des tiers (bailleurs de fonds, coopérations bi- et multilatérales) sur l'approche utilisée ; . la formation d'agents devant mettre sur pied un projet analogue ; . une meilleure connaissance du processus utilisé, en vue de contribuer au développement d'un corps de doctrine. ifficultés et Lternatives La réalisation d'une méthodologie est facilitée par une approche du type "Animateur du groupe". Le consultant discute en permanence avec toute l'équipe du projet et demande à chacun une participation active pour la préparation des fiches. Cette méthode permet d'économiser un temps précieux, lorsqu'on le compare à celle des entretiens individuels. Annexes éventuelles à consulter : Reprendre la lecture du présent document à la page de garde ... et con-

tinuer jusqu'à la fin !

Action : B 4 (2)

à consulter :

CELLULE TECHNIQUE FORMER Les analystes financiers adjoints et les animateurs Cible Améliorer les compétences des formateurs Objectif Donner un encadrement efficace aux entrepreneurs Au cours de la première année de façon intensive plus des rappels pério-Temps Au bureau du projet à Kigali Lieu CTP et analystes financiers Responsables annennennennen (Formation aux techniques de gestion Action : Le CTP et les analystes financiers ont déterminé un programme de forma-Modalités tion basé sur le travail qu'auront à accomplir : - les analystes financiers adjoints et - les animateurs Analystes financiers adjoints A leur affectation au projet, les analystes financiers adjoints travaillent en étroite collaboration avec les analystes financiers qui les forment sur le tas aux techniques de gestion et en analyse financière. Les analystes financiers adjoints reçoivent d'abord des explications détaillées sur le travail qu'ils sont appelés à accomplir. Ils prennent ensuite le temps de lire les travaux réalisés par le projet (rapports, formation des animateurs, des encadreurs et des promoteurs), les documents disponibles dans le projet ainsi que la documentation personnelle des analystes financiers. Chaque fois qu'il rencontre un élément qu'il ne comprend pas, l'analyste financier adjoint demande à son collègue des explications. L'autre volet de la formation se passe sur terrain lors de la formation des entrepreneurs ou au cours des séminaires de formation auxquels participe le projet. .../. Annexes éventuelles

> Annexe B 6 (1) a : Programme de formation des animateurs Annexe B 6 (1) b : Formation sur l'étude technico-économique

Action : B 6 (1)

Suite : 1 Action : B 6 (1)

Animateurs préfectoraux

L'animateur, après sa nomination par le ministère de tutelle, contacte les responsables du projet qui lui expliquent la philosophie du projet et le travail qu'il est appelé à accomplir. Il passe ensuite une semaine aux bureaux de la cellule technique en compagnie des analystes financiers et analystes financiers adjoints; ils lui expliquent en détail le fonctionnement du projet et le forment en techniques de repérage, d'identification et de gestion de micro-entreprises. Les analystes financiers adjoints se chargent de la formation, les analystes financiers n'intervenant qu'en cas de besoin.

Dans la partie "Formation en gestion", les animateurs apprennent à remplir et à contrôler les documents comptables utilisés dans les microentreprises.

Une partie importante de la formation est consacrée à l'attitude souhaitable de l'animateur préfectoral vis-à-vis des micro-entrepreneurs. Cette attitude doit être dictée par un souci d'appui à l'entrepreneur et de compréhension en profondeur de ses problèmes. Les attitudes de contrôle et/ou de suspicion doivent être bannies, sauf cas d'espèce démontré. Des entraînements à la pratique de l'attitude d'appui font partie de la formation dispensée.

Au moins une fois par trimestre, tous les animateurs sont invités aux bureaux de la cellule technique pour un rappel de la formation reçue.

Annexes éventuelles à consulter

Action : B 6 (2)

I	FORMER ••••• CELLULE TECHNIQUE
Cible	Agents de la cellule technique et entrepreneurs sélectionnés
Objectif	Elargir l'expérience des agents de la cellule technique et de certain entrepreneurs par des courts séjours dans des projets similaires et de visites de micro-entreprises
Temps	Dès que les activités du réseau sont lancées, c'est-à-dire 6 mois après le démarrage
Lieu	Principalement en Afrique
Responsables	Equipe de direction du projet

Action :

Voyages d'étude

Modalités

Afin d'élargir les connaissances et les expériences vécues par les agents de la cellule technique et par certains entrepreneurs, le projet organise 2 types de voyages d'études destinés :

- 1) aux agents de la cellule technique et effectués par :
 - . Le Directeur national dans d'autres projets d' "appui aux entreprises" afin de procéder à des comparaisons, s'inspirer des activités entreprises par ces projets et de tirer profit de discussions avec des personnes de nationalités différentes ayant des responsabilités comparables.
 - Les techniciens nationaux dans des micro-entreprises africaines afin de comparer et de s'inspirer des systèmes de gestion pratiqués, des divers produits fabriqués, des nouvelles méthodes "artisanales" utilisées, des produits "non connus" ou "non fabriqués" au Rwanda, etc.
- 2) A certains entrepreneurs appuyés par le projet et sélectionnés à cet effet, auprès d'entreprises de même nature que la leur dans la sous région. Ces stages permettent aux entrepreneurs d'améliorer leurs techniques de fabrication et d'avoir accès aux techniques de fabrication de nouveaux produits par exemple : gabions double torsion (treillis métalliques utilisés dans la contruction des routes et l'aménagement des marais), différentes techniques de transformation de l'ananas en Côte d'Ivoire, sacs et paniers en fibre de sisal et défibreuse de sisal au Kenya, etc.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Difficultés et alternatives

L'identification souvent malaisée de projets similaires et d'entreprises ouvertes à l'accueil de ces missions

- mode de prise de contact avec ces organismes et personnes
- problèmes de langue
- formalités administratives

Inviter au Rwanda des Directeurs nationaux, des techniciens ou des artisans d'autres projets en Afrique; mais ceci peut entraîner une diminution de l'efficacité recherchée.

Annexes éventuelles à consulter RESEAU D'APPUI

Annexes éventuelles à consulter :

Action : C 1 (1)

	SENSIBILISER/INFORMER ••••• RESEAU D'APPUI	
Cible	Population active rurale	
Objectif	Sensibiliser et informer la population sur le projet par des exposés et des témoignages Susciter des candidatures de promoteurs potentiels	
Temps	30 minutes par semaine	
Lieu	Radio Rwanda - Kigali	
Responsables	Documentaliste	
Action:	Emission radio : "Chronique de la jeunesse"	
Modalités	Le projet participe à des émissions dans le cadre d'une rubrique dite "Chronique de la jeunesse". Les modalités sont les suivantes: 1. Identification des thèmes d'émission à diffuser: - auto-emploi - sensibilisation - formation 2. Programmation des émissions - trimestrielle - annuelle 3. Collecte d'information sur terrain Interview/reportage auprès des: - entrepreneurs financés - animateurs - autorités administratives - autorités religieuses - futurs entrepreneurs 4. Production de l'émission - sélection des éléments à diffuser - composition du texte pour introduire et entrecouper les éléments - montage des éléments sur bandes magnétiques 5. Enregistrement à la radio sur bandes magnétiques	
	/.	

METHODOLOGIE	D'APPUI AUX MICRO-REALISATIONS Suite : 1 Action : C 1 (1)
	5. Diffusion à la radio
	Le moment de la diffusion de la chronique de la jeunesse a été choisse par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif (MIJEUMA) ministère de tutelle du projet. L'émission a lieu chaque jeudi après le journal parlé en langue nationale et dure une demi-heure. L'émission passe donc à un moment de très forte écoute, ce qui lui garantit une très forte diffusion.
	 7. Réaction de la population Les réactions sont très rapides : nombreux coups de téléphone venant de l'ensemble du pays ; lettres de candidature au projet ; lettres de demande d'informations supplémentaires ; visites au bureau.
	Compte tenu de ces réactions, on constate combien l'émission est appréciée et utile. Les gens aiment écouter des émissions donnant des réponses à leurs problèmes, ce qui est bien le cas des émissions du projet micro-réalisations.
Difficultés	Manque de matériel et de technique pour la production des émissions Temps limité, compte tenu des autres tâches à remplir, à consacrer à cette activité
Ř	

Annexes éventuelles à consulter

Action : C 1 (2)

Assurer une liaison entre entrepreneurs et réseau Echanger les expériences vécues Assurer une formation en gestion Chaque trimestre Imprimerie/Bureau Cellule technique Comité de rédaction/documentaliste Publication d'une revue 1. Conception - Détermination du format, nombre de page, couverture et illustration, prix - Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; - Déterminer les délais de publication ; - Mise sur pied d'un comité de rédaction. 2. Exécution
Echanger les expériences vécues Assurer une formation en gestion Chaque trimestre Imprimerie/Bureau Cellule technique Comité de rédaction/documentaliste Publication d'une revue 1. Conception - Détermination du format, nombre de page, couverture et illustration, prix - Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; - Déterminer les délais de publication ; - Mise sur pied d'un comité de rédaction.
Imprimerie/Bureau Cellule technique Comité de rédaction/documentaliste Publication d'une revue 1. Conception - Détermination du format, nombre de page, couverture et illustration, prix - Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; - Déterminer les délais de publication ; - Mise sur pied d'un comité de rédaction.
Imprimerie/Bureau Cellule technique Comité de rédaction/documentaliste Publication d'une revue 1. Conception - Détermination du format, nombre de page, couverture et illustration, prix - Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; - Déterminer les délais de publication ; - Mise sur pied d'un comité de rédaction.
Publication d'une revue 1. Conception - Détermination du format, nombre de page, couverture et illustration, prix - Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; - Déterminer les délais de publication ; - Mise sur pied d'un comité de rédaction.
 Conception Détermination du format, nombre de page, couverture et illustration, prix Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; Déterminer les délais de publication ; Mise sur pied d'un comité de rédaction.
 Détermination du format, nombre de page, couverture et illustr tion, prix Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; Déterminer les délais de publication ; Mise sur pied d'un comité de rédaction.
 Détermination du format, nombre de page, couverture et illustr tion, prix Contenu : déterminer les rubriques ou chapitres ; Déterminer les délais de publication ; Mise sur pied d'un comité de rédaction.
2. Exécution
 Collecte d'information à la cellule technique et sur le terrain Recherche des illustrations : photos, dessins; Composition du texte; Réunion comité de rédaction.
3. Composition et impression par l'imprimerie
 4. Publication de la revue par la cellule technique - distribution aux entrepreneurs - distribution aux autorités - vente des numéros
Les réactions sont dans l'ensemble positives :
 La revue est appréciée pour sa rubrique "formation" qui traite or sujets intéressants en gestion et en marketing Les entrepreneurs sont également satisfaits de la rubrique "annonce et publicité". C'est dans cette rubrique qu'ils annoncent leur produits et recherchent des marchés. Les lecteurs souhaitent que la publication de la revue soit mer suelle.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe C 1 (2) a : Extraits de la revue

METHODOLOGIE D'A	APPUI AUX MICRO-REALISATIONS	Suite : _ 1 Action : C 1 (2)
	La cellule technique réfléchit act au modèle actuel pour faciliter augmenter la périodicité.	uellement aux modifications à apporter la fabrication, alléger les coûts et
)ifficultés	projet et des entreprises appuyé	ormations auprès des gens en dehors du es, irrégularité de la revue, stock s, les entrepreneurs ne produisent pas
		7 d n
		ž v ž
	e S	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
Annexes éventuelles à consulter		

SENSIBILISER	/INFORMER ••••• RESEAU D'APPUI
Cible	Cellule technique + animateurs + entrepreneurs
Objectif	Constituer une documentation riche et fouillée pour faciliter le trava de la cellule technique et des animateurs
Temps	Activité continue
Lieu	Siège du projet
Responsables	Cellule technique
Action:	Elaboration et exploitation d'une documentation générale
Modalités	Identification des organismes et structures disposant de livres intéres sant les activités du projet :
	 organismes de coopération bi- et multilatérales; institutions non gouvernementales; ministères; librairies; éditeurs étrangers. Sélection des meilleurs offrants Achat des livres: il se fait au niveau local et aussi à l'étranger por des livres qui ne sont pas disponibles sur place. Enregistrement des livres dans un registre et sur ordinateur: chaquivre est enregistré suivant un numéro d'ordre. Les livres enregistre sont rangés sur des étagères. Tenu d'un registre de prêt de livres. Toute sortie de livre doit êtripustifiée.
Figure 1. Figure	Exploitation de la documentation par les agents suivant leurs domaine et par les entrepreneurs pour des adresses des fournisseurs et les techniques de production.
ficultés	Difficultés de trouver certains livres techniques notamment dans l domaine agro-alimentaire.
nnexes éventuelles consulter :	

	DET	ECTER RESEAU D'APPUI
	Cible	Préfets, bourgmestres, responsables d'ONG, de Mouvements associatifs
No.	Objectif	Identifier les responsables institutionnels aptes à promouvoir le projet auprès de leurs subordonnées
	Temps	Au début du projet
	Lieu	Lieu d'activité du responsable institutionnel
	Responsables	Cellule technique

Action :

Contacts avec les responsables à haut niveau dans le réseau

Modalités

Dans les années précédant l'indépendance du Rwanda, le monde rural recevait un soutien appréciable de la part des congrégations religieuses, catholiques en majorité : éducation des enfants, aide sociale, initiation professionnelle, aide au démarrage d'activités économiques, conseils, etc. L'indépendance a apporté au pays une infrastructure administrative territoriale mettant en oeuvre, au niveau local, les décisions et orientations du Gouvernement. Les préfets et les bourgmestres sont désormais responsables, vis-à-vis du pouvoir central, du développement notamment économique de leur circonscription.

L'action des congrégations religieuses de toutes confessions continue d'être importante dans le domaine de l'appui aux populations rurales; elle est complémentaire de celle dévolue à la structure administrative.

Des mouvements associatifs de jeunes ruraux, tels la jeunesse agricole chrétienne ont des objectifs comparables.

Le projet d'appui aux micro-réalisations, qui relève du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif - MIJEUMA - est donc organiquement associé à la structure administrative. Au niveau de chaque préfecture, deux agents sont nommés pour se consacrer exclusivement au projet : les animateurs préfectoraux. Dans les communes, un "encadreur de la jeunesse" nommé sur demande du MIJEUMA sur les budgets communaux a, parmi ses fonctions, la responsabilité de contribuer au succès du projet d'appui aux micro-réalisations.

Mais les encadreurs de la jeunesse n'ont pas une efficacité uniforme, compte tenu de nombreux facteurs : autres tâches à accomplir, intérêts personnels, directives fournies par le bourgmestre, etc.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe C 2 (1) a : lettre à de hauts responsables

Suite : _ 1 Action : C 2 (1)

C'est pourquoi il est apparu nécessaire de mobiliser également les autres structures présentes en zones rurales : ONG religieuses ou civiles; mouvements associatifs de jeunes notamment. Ces autres structures sont généralement représentées, au niveau de la commune, par des jeunes exerçant un leadership naturel et poursuivant des objectifs de solidarité et de développement du monde rural convergeant avec ceux du projet. Sous l'appelation d' "animateur bénévole", ce sont ces jeunes qui renforcent ou suppléent à l'action des encadreurs communaux dans la poursuite des objectifs du projet.

On traitera plus loin, en détail, du rôle et de la formation de ces "maillons de base" du réseau également baptisés "agents de changement" que sont les encadreurs communaux et les animateurs bénévoles (cf Action C3 à C7).

L'action décrite ici consiste :

1) à identifier les responsables à haut niveau et à établir avec eux un contact initial : préfets, evêques et responsables à haut niveau d'autres confessions, dirigeants nationaux de mouvements associatifs. Ce contact initial s'effectue généralement à la suite d'une demande de rendez-vous par écrit.

Au cours de l'entretien, les responsables du projet décrivent celuici dans ses grandes lignes et sollicitent l'appui du responsable de haut niveau visité.

- 2) A rendre visite à chacun des échelons intermédiaires mentionné par le responsable de haut niveau : bourgmestre, curé de paroisse, pasteur, imam, responsable intermédiaire de mouvement associatif. L'accent est à nouveau mis sur le projet et sur ses besoins en matière de détection des micro-entrepreneurs potentiels, celle-ci devant être effectuée par des "maillons de base" du réseau : encadreur communal ou animateur bénévole. Généralement, des noms sont alors proposés par le responsable intermédiaire.
- A adresser des lettres de remerciements et d'information à tous les responsables rencontrés.

ifficultés contrées ou ernatives

La bonne entente existant entre structures administratives officielles et structures non-publiques est à coup sûr un atout du Rwanda.

Au niveau des structures administratives, on a constaté une assez grande mobilité chez les encadreurs communaux de la jeunesse qui amène certains à quitter leur emploi peu de temps après avoir reçu la formation dispensée par le projet. Les animateurs bénévoles, membres de structures plus traditionnellement ancrées dans les zones rurales semblent présenter moins de risques à cet égard.

Annexes éventuelles à consulter

	ECTER RESEAU D'APPUI
Cible	Agents de changement : encadreurs communaux, animateurs bénévoles
Objectif	Informer les agents de changement "potentiels" des objectifs du proje et porter un jugement sur leur capacité à collaborer avec le projet
Temps	A la première prise de contact avec une commune donnée
Lieu Responsables	Maison communale Cellule technique
Action:	Première rencontre avec les "agents de changement"
Modalités	Le choix des agents de changement est une activité qui revêt une importance capitale pour le projet.
	C'est en effet sur ces agents que repose en grande partie l'avenir d projet, en particulier après le retrait de l'expertise internationale.

On veut donc toucher les meilleurs éléments de la population active en ce qui concerne leurs motivations et leur influence sur le milieu rural; ils devront par leur action, créer ou renforcer une prise de conscience, de la part des petits artisans, de leurs besoins de se perfectionner et de développer leur activité de façon rentable et organisée.

La première rencontre avec ces "agents de changement" revêt donc une importance capitale pour le succès futur du projet dans la commune concernée.

Le Directeur National, l'animateur préfectoral et la documentaliste du projet rencontrent, à la maison communale, et en présence des autorités concernées (bourgmestre et/ou responsable d'ONG civile ou religieuse, et/ou responsable de mouvement associatif) les "agents de changement" potentiels du projet : encadreurs communaux ou animateurs bénévoles. Cette réunion dure environ une journée.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Suite : _ 1 Action : C 2 (2)

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- . Objectifs du projet, son importance dans le développement rural
- . La cible du projet : le "micro-entrepreneur"
- . Structure de la cellule technique
- Rôle des agents de changement pour la détection de micro-entreprises potentielles
- Rôle ultérieur des agents de changement pour le suivi des micro-entreprises appuyées
- Place des agents de changement dans la structure du projet; relations avec l'animateur préfectoral
- Coordination du projet avec les structures dont relève l'agent de changement
- . Formations envisagées pour les agents de changement.

Chaque point présenté est suivi d'une discussion approfondie où les participants peuvent faire état de leurs problèmes et de leurs interrogations et où des solutions possibles sont présentées.

A l'issue de la réunion, la cellule technique doit avoir une opinion arrêtée sur la qualité des agents de changement potentiels et sur ceux qu'elle souhaite associer au projet.

Un compte-rendu de la réunion est adressé aux autorités concernées (bourgmestre, préfet, dirigeants d'ONG ou de mouvement associatif).

fficultés et alternatives

Une question revient constamment dans la discussion qui suit les exposés : "est-ce que le projet verse une rémunération aux agents de changement ?"

La réponse est, dans le cas d'espèce, négative et s'impose au projet du fait de son budget et dans l'esprit de l'après-projet. Il est évident que la coopération des agents de changement serait plus soutenue dans le cas contraire.

On peut penser à des moyens non financiers pour motiver les agents de changement : primes en espèce (par exemple : repas servi pendant les journées de formation), formation renforcée, etc.

C'est probablement par une formation accrue en gestion que le projet arrivera à motiver les agents de changement les plus valables. Ils y verront des possibilités d'épanouissement personnel et d'élargissement du champ de leurs activités professionnelles.

Annexes éventuelles à consulter

-

SELEC	CTIONNER RESEAU D'APPUI
Cible	Agents de changement : Encadreurs communaux, animateurs bénévoles
Objectif	Retenir les agents de changement les plus capables
Temps	Après la première rencontre avec les agents de changement
Lieu	A définir
Responsables	Cellule technique
Action:	Sélection des "agents de changement"
Modalités	Les résultats de l'activité précédente (première rencontre avec les agents de changement) sont analysés par la cellule technique y compris l'animateur préfectoral. Une rencontre est organisée avec les niveaux hiérarchiques dont relèvent les agents de changement (bourgmestres, responsables d'ONG et de mouvement associatif) afin de discuter du cas de chacun et parvenir à un accord. A l'issue de ces discussions, la cellule technique du projet : . examine avec le préfet la liste des communes où le projet va pouvoir s'appliquer (environ 2/3 du nombre total par préfecture). La personnalité du bourgmestre et sa détermination vis-à-vis des objectifs du projet constitue ici un critère important de choix. . informe par écrit les intéressés à tous niveaux des choix effectués : communes retenues, noms des agents de changement retenus. Le nombre optimal d'agents de changement pour une commune donnée, compte tenu de son étendue territoriale et des difficultés de transport est de 4 à 6 personnes. Par exemple : 1 encadreur de la jeunesse 2/3 animateurs bénévoles désignés par le bourgmestre 2 animateurs bénévoles relevant d'ONG ou de mouvements associatifs. Ces proportions varient en fonction des conditions locales.
Annexes éventuelles à consulter :	x
. (

Action : C 4 (1)

STRU	JCTURER ••••• RESEAU D'APPUI
Cible	Agents de changement communaux : bourgmestres, préfets, responsable d'ONG et de mouvements associatifs
Objectif	Créer et maintenir des liens organiques forts entre tous les acteurs d réseau, afin de maintenir la dynamique du projet
Mowna	
Temps	Périodicité variable
Lieu	A définir
Responsables	Cellule technique

Action:

Animation du réseau

Modalités

Un réseau d'appui tel qu'il est conçu ici n'est pas une structure administrative. Il fonctionne convenablement si ses membres, du bas en haut de la hiérarchie sont :

- informés sur la vie du projet;
- consultés pour les décisions importantes ;
- réunis périodiquement à différents niveaux ;
- former à exercer les responsabilités qui leurs sont dévolues.

La cellule technique a la responsabilité d'organiser des actions concourant à ces objectifs; un nombre important de ces actions sont décrites par ailleurs : causeries radios, spots publicitaires, diffusion d'une documentation et d'un bulletin périodique, contacts institutionnels, formation des agents de changement de base à la détection et au suivi des micro-entreprises.

La formation des échelons supérieurs du réseau - en gestion d'entreprise ou de projet par exemple - ne peut pas faire l'objet d'une activité systématique. On recherchera des "occasions" pour le faire, si cela est souhaité : réunion périodique de responsables au sein de leur structure propre (ex : réunions des bourgmestres d'une préfecture autour du préfet).

L'animateur de préfecture, assisté de préférence d'un ou plusieurs membres de la cellule technique, réunit 3 à 4 fois par an tous les agents de changement d'une commune donnée en présence, si c'est possible du bourgmestre et des responsables locaux des ONG et Mouvements associatifs.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Cette réunion permet :

- de donner des informations sur la vie du projet dans d'autres zones ;
- d'analyser les problèmes existant au niveau de la commune et des micro-entrepreneurs appuyés;
- de proposer des amélioration au fonctionnement local du réseau, comme au fonctionnement général du projet.

Un compte rendu de cette réunion est adressée aux autorités compétentes, et à la cellule technique du projet.

On réunira également, une fois par an par exemple, tous les membres actifs d'une même préfecture autour de leur préfet, en présence de la cellule technique au complet.

Cette réunion aura pour objet l'évaluation de la période écoulée et les perspectives d'avenir.

Dans toute la mesure du possible on s'efforcera d'obtenir, de la radio nationale et des journaux, la couverture de cet évènement qui sera répété dans chacune des préfectures du projet.

Annexes éventuelles à consulter

Annexes éventuelles à consulter :

STRU	JCTURER ••••• RESEAU D'APPUI
Cible	Membres du réseau à tous niveaux
Objectif	Mieux connaître les raisons de collaborer bénévolement au projet; amé- liorer l'efficacité du réseau
Temps	Activité permanente et étude finale
Lieu	A définir
Responsables	Cellule technique, consultant spécialisé
Action:	Analyse des motivations des membres du réseau
Modalités	Les bourgmestres, les encadreurs communaux, les formateurs bénévoles exercent les unés et les autres des activités variées dont l'efficacité dépend directement de leur motivation plus ou moins grande à les accomplir. Ils ne consacrent au projet qu'une fraction de leur temps. Pour mieux atteindre les objectifs du projet, on cherche à connaître les motivations de chaque maillon - bénévole - à aller dans le sens de l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées au sein du projet. On cherche à répondre à des questions comme :
	Pourquoi tel bourgmestre d'une commune rurale privilégie-t-il l'objectif "émergence de micro-entreprises non agricoles rentables" au milieu de tous les objectifs assignés à sa fonction ?
	 Quels sont les éléments qui poussent un encadreur communal à détecter régulièrement de nouveaux micro-entrepreneurs ?
	- Comment et pourquoi un animateur de mouvement de jeunesse concilie- t-il ses activités à ce titre, et celles liées au projet ?
	L'étude de ces questions constitue une activité permanente pour la cel- lule technique, au fur et à mesure de ses rencontres avec les membres du réseau.
	A l'issue du projet, un consultant spécialisé effectuera une étude plus systématique des motivations individuelles. Les résultats de cette étude devraient permettre d'améliorer l'efficacité du réseau.

Action : C 5 (1)

ASS	SISTER •••••• RESEAU D'APPUI
Cible	Bourgmestres - Préfets
Objectif	Evaluer dans chaque commune son potentiel en création de nouvelles mi- cro-réalisations; recenser les événements de la période écoulée
Temps	Périodicité annuelle
Lieu	Commune
Responsables	Animateur préfectoral, avec l'appui de la cellule technique

Action :

Réalisation de documents de synthèse communale

Modalités

Tous les ans, l'animateur préfectoral élabore pour chaque commune de sa préfecture un document de synthèse comportant deux parties :

- 1) Partie historique
 - Nombre de répérages effectués
 - Nombre de fiches d'identification établies
 - Secteurs d'activité visés par les répérages, par les fiches d'identification
 - Nombre d'études technico-économiques effectuées
 - Nombre et spécialité des micro-entreprises :
 - . entrées dans le projet au cours de l'année écoulée
 - . coopérant avec le projet
 - Emprunts souscrits et taux de remboursement
 - Formations effectuées
 - etc.

Partie prospective

Compte tenu de l'évolution récente en répérages, identifications et études technico-économiques, on établit une projection pour l'année à venir indiquant le nombre et le type de micro-réalisations entrant dans le projet, le montant projeté des emprunts, etc. ainsi que le stock de micro-entreprises dans le projet au cours de l'année suivante, compte tenu du stock existant et des entrées et sorties du projet. Une copie de ce document de synthèse communale est adressée aux niveaux hiérarchiques supérieurs du réseau (préfet, dirigeant d'ONG, etc.).

La cellule technique effectue ensuite des regroupements de données :

- pour chaque préfecture
- pour l'ensemble du projet.

Annexes éventuelles à consulter :

FORMER RESEAU D'APPUI	
Cible	Agents de changement
Objectif	Aider le maximum de jeunes ruraux à se trouver de l'emploi
Temps	Après la sélection des agents de changement
Lieu	Au niveau préfectoral
Responsables	Cellule technique
Action:	Formation des agents de changement à la détection
Modalités	 s'agit de la formation-information qui consiste à : Informer les agents de changement sur les objectifs du projet "Appraux micro-réalisations" Les informer sur les différentes interventions dont dispose le projet : financement (BRD et FCP) et formations sans oublier de leus signaler qu'il existe d'autres institutions financières telles qu les banques populaires capables d'intervenir dans le financement o projets ne cadrant pas avec les objectifs du projet "Micro-réalisations". Les agents de changement doivent tenir des réunions de jeunes che eux au village pour la sensibilisation; une formation sur la technique de conduite d'une réunion leur est donc indispensable. La formation sur le répérage des projets constitue le 4ème point Il est traité au cours d'une première session de formation d'environ jours. Les notions de gestion et de tenue des documents comptables son abordées au cours de la seconde session qui porte également su l'identification. Cette seconde session peut durer 4 jours.
fficultés	Niveau d'étude des agents de changement différent Instabilité de certains agents tels que les encadreurs communaux
Annexes éventuelles à consulter :	Annexe C 6 (1) a : Séminaire sur la détection et le suivi des micro-entreprises Annexe C 6 (1) b : Quelques pages de guide de l'animateur

Action : C 6 (2)

FO	RMER ····≻ RESEAU D'APPUI
Cible	Agents de changement : Encadreurs communaux, animateurs bénévoles
Objectif	Rendre l'agent de changement capable d'appuyer le micro-entrepreneu dans la gestion de son entreprise
Temps	Pendant la deuxième moitié du projet
Lieu	A définir
Responsables	Cellule technique du projet "Micro-réalisations"
Action:	Formation des agents de changement au suivi des entreprises
Modalités	L'appui technique aux micro-réalisations du projet - qu'il s'agisse d gestion ou de technologies - est actuellement l'apanage de la cellul technique: analystes financiers, spécialistes en technologie, animateu préfectoral.
	On estime possible de former en gestion certains "agents de changement"

On estime possible de former en gestion certains "agents de changement", sinon tous, de manière à les rendre capables de seconder et voire même de remplacer à terme les techniciens de la cellule.

L'objectif ambitieux de cette activité est la création, au niveau communal, d'une capacité d'intervention en gestion de micro-entreprises. Si ce pari arrive à être tenu, on constitue à terme pour l'ensemble du Rwanda une infrastructure de suivi/conseil légère mais présente au niveau élémentaire du territoire, la commune.

Cette infrastructure, articulée avec des antennes présentes dans chaque préfecture et un bureau central à Kigali devrait, si elle se réalisait, être une des meilleures preuves que le projet micro-réalisations a atteint son objectif.

Le processus de formation proposé passe par plusieurs étapes successives :

- observation prolongée (plusieurs mois) des agents de changement pour identifier les plus susceptibles de bénéficier de la formation envisagée;
- organisation éventuelle d'épreuves formelles de sélection, écrite ou orale ;

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexes éventuelles à consulter

POPULATION ACTIVE
RURALE

Action : D 1 (1)

SENST	BILISER/INFORMER •••••• POPULATION ACTIVE RURALE
Cible	Artisans, jeunes sans expérience professionnelle ayant reçu une forma tion technique en centre de formation, membres de mouvements de jeuness
Objectif	 Sensibiliser la population à la création d'emploi productif en milie rural en dehors du secteur agricole Créer une dynamique de propositions émanant des jeunes ainsi sensibi lisés (idée de micro-réalisations)
Temps	Au cours de la première année
Lieu	Dans tous les secteurs administratifs des communes
Responsables	Animateurs préfectoraux puis agents de changement
Action:	Réunions collectives au niveau du secteur
Modalités	Chaque commune compte environ dix secteurs administratifs. Les réunior de sensibilisation au niveau du secteur, qui durent en général une demi journée, rassemble de 50 à 100 personnes (artisans établis, jeunes de 1 à 24 ans, autres) dans la proportion moyenne suivante : Artisans : 25 % Jeunes : 60 %
	Autres : 15 % - Préparation des réunions :
	Définir les sous-groupes en fonction de centres d'intérêt commun Ex. : Artisans installés Tout le reste de la population intéressée
÷	Rédaction des lettres d'invitation aux réunions. Les lettres signées sous couvert du préfet sont adressées aux respon sables locaux au niveau des secteurs avec copies au bourgmestre de l commune. Elles précisent l'objet, la date et le lieu de la réunion
	- Réunions de terrain
	/.
Annexes éventuelles à consulter :	Annexe D1(1) a : Rapport de synthèse des réunions de sensibilisation pour une commune

Suite : __1 Action : _D 1 (1)

Thèmes abordés :

- . La création de micro-réalisations non agricole en milieu rural : ses atouts, ses difficultés ;
- Le projet "appui aux micro-réalisations", ses objectifs, ses moyens, ses résultats à ce jour
- Les modes de financement du projet : emprunt BRD/Fonds "Coup de pouce"
- . Les autres possibilités de financement existant au Rwanda
- . Les formations dispensées par le projet aux promoteurs appuyés
- . Le profil type du promoteur
- La démarche permettant de faire partie des promoteurs appuyés par le projet :
 - Fournir une "idée de micro-réalisation", par écrit ou oralement à l'agent de changement (ou, à défaut, à l'animateur de préfecture)
 - 2) Celui-ci rédige une fiche succincte de répérage décrivant l'idée
 - 3) Les "idées" retenues font l'objet d'une description détaillée, dite fiche d'identification qui est établie par l'agent de changement et/ou l'animateur préfectoral après une visite sur place
 - 4) Sans entrer dans les détails, on explique la suite du processus débouchant sur l'attribution d'un prêt.

Difficultés et ilternatives

- Les dates prévues pour les réunions peuvent coïncider avec celles retenues par les responsables des communes pour des activités politiques. C'est pourquoi avant d'arrêter son calendrier d'activité, l'animateur doit d'abord se rendre compte du calendrier d'activité communal.
- Les dates des réunions ne doivent pas coïncider avec les jours du marché si on veut réunir un effectif important

Annexes éventuelles à consulter Annexe D1(1) a : Rapport de synthèse des réunions de sensibilisation pour une commune

ECTER POPULATION ACTIVE RURALE
Artisans, jeunes sans expérience professionnelle ayant reçu une forma- tion technique en centre de formation, membres de mouvements de jeunesse
Connaître les idées de projet existant dans la région Programmer si possible l'identification des projets
Après la sensibilisation
Au bureau de l'animateur préfectoral lorsque le projet est répéré par voie écrite Sur le terrain lorsque le promoteur transmet son projet par voie orale
Animateurs et agents de changement

Action:

Repérage

Modalités

La détection de micro-réalisations potentielles est une activité qui, telle un tamisage, procède par étapes successives selon des critères de plus en plus affinés. Il faut d'abord, au niveau de chaque secteur d'une commune donnée, que l'agent de changement procède à une information générale de la population sur l'intérêt économique, pour un individu ou un groupement, de créer ou développer une activité économique sous forme de micro-réalisations (cf. Fiche D.1.1.). Lorsque cette information a été bien menée et a su vaincre, dans bien des cas, les préjugés et méfiances traditionnels vis-à-vis de toute innovation, l'agent de changement responsable va recueillir, de la part des personnes intéressées, un certain nombre d'idées de micro-réalisations que ces personnes voudraient mener à bien. Il procède, selon le vocabulaire propre au projet, au "repérage" des idées de micro-réalisations.

Le répérage s'effectue par le biais de "fiches de répérage" (cf Annexes D 2 (1) b). Il s'agit d'une fiche que remplit l'animateur ou l'agent de changement chaque fois qu'une idée de projet lui est soumise par voie orale ou écrite.

L'animateur va chez le futur promoteur et l'écoute émettre ses idées sur sa future activité ou sur le développement d'une activité existante tout en essayant de se faire une première opinion sur sa personnalité.

La fiche comprend les informations essentielles suivantes :

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexes

D 2 (1) a : Fiche de répérage vierge

D 2 (1) b : Exemple de fiche de répérage complétée

Annexes éventuelles à consulter

SELE	CTIONNER POPULATION ACTIVE RURALE
Cible	Les entrepreneurs dont la fiche de répérage a été sélectionné
Objectif	Rassembler les données brutes concernant le promoteur et l'entreprise vue d'une étude de faisabilité
Temps	Après le repérage
Lieu	Collecte des données chez l'entrepreneur, rédaction au bureau au niveau de la préfecture
Responsables	Les animateurs préfectoraux; à terme, les agents de changement
Action :	Identification

Modalités

L'identification est la troisième étape du processus de détection des micro-entrepreneurs. L'identification est concrétisée par une "fiche d'identification" (cf annexe D 3 (1)a) contenant des renseignements aussi exhaustifs que possible sur le promoteur et sa micro-réalisation potentielle ou à développer.

La démarche générale passe chronologiquement par les étapes suivantes :

- Sélectionner les fiches de repérage qui cadrent avec les objectifs du projet "Appui aux micro-réalisations", c'est-à-dire des projets artisanaux ou agro-alimentaires ayant un marché et qui offrent un ou plusieurs emplois, en milieu rural.
- 2. Début du travail proprement dit de l'identification :
 - . L'animateur, accompagné de l'encadreur communal visite le promoteur ;
 - . Ils recueillent des renseignements aussi exhaustifs que possible sur le promoteur et son entreprise :
 - a) Promoteur

Noms et prénoms, adresse, âge, état civil, formation, stages, expérience, patrimoine, activités antérieures, personnalité, etc. S'il s'agit d'une association, la fiche doit en plus signaler son siège social, son historique, ses autres activités, son comité de gestion, la fréquence des réunions.

b) Entreprise

Secteur professionnel, localisation, historique et contexte. Caractéristiques du produit, les moyens de production (matériels et humains); le coût de production et le prix de vente au produit, la clientèle actuelle et potentielle, une ébauche de montage financier et les garanties dont dispose le promoteur.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe D 3 (1) a : Exemple d'une fiche d'identification Annexe D 3 (1) b : Listings de fiches d'identification

à consulter

	ASSISTER POPULATION ACTIVE RURALE			
Cible	Certains promoteurs non retenus par le projet			
Objectif	Aider les promoteurs non retenus par le projet "Appui aux micro-réalis tions" à trouver d'autres structures pouvant les assister			
Temps	Au stade du répérage			
Lieu	Au niveau préfectoral (encadrements préfectoraux de la jeunesse et de associations)			
Responsables	Cellule technique			
Action :	Réorientation de fiches de repérage vers d'autres structures			
Modalités	Rassembler toutes les fiches de répérage qui n'intéressent pas le proj "Appui aux micro-réalisations".			
	Après un examen, fiche par fiche, on oriente chacune vers une structur qui peut éventuellement l'assister. Mention en est faite à la rubrique "suite à donner" de la fiche de réparage.			
	Ex. Un projet <u>agricole</u> répéré dont le promoteur est une association de jeunes est orienté vers le fonds "Don du Président de la République". S'il s'agit d'un individu, son projet est orienté vers Banque populaire ou vers d'autres projets agricoles.			
	Pratiquement, l'animateur confie une copie des fiches non retenues à supérieur hiérarchique au niveau le plus souvent de la structure gouvernementale qui se charge de la transmission si possible avec avis commentaire de sa part.			
ficultés et				
ernatives	 Les projets orientés vers les Banques populaires n'aboutissent par car les garanties exigées sont souvent élevées. Les projets agricoles existants au Rwanda et capables de finance certains promoteurs ayant des projets agro-pastoraux n'on souven pas d'analystes financiers capables d'élaborer les dossiers de financement. Les dossiers orientés chez eux n'aboutissent donc patoujours. On pourrait envisager la constitution d'une banque des projets au nivea des préfectures qui serait gérée par un comité d'intervenants au déve loppement global de la population dans cette préfecture. 			
nnexes éventuelles consulter :	Annexe D 5 (1) a : Exemple d'une fiche de répérage réorientée			

MICRO-ENTREPRISES

DETECTER MICRO-ENTREPRISES		
Cible	Micro-entreprises identifiées	
Objectif	Déterminer le degré de rentabilité Déterminer le montant du financement et délai de remboursement	
Temps	Dans l'entreprise et ses environs; finalisation au siège de la cellule technique	
Lieu	1 jour en entreprise, 1 à 5 jours au bureau	
Responsables	Analystes financiers	

Action :

Etudes technico-économiques

Modalités

Sur base des données brutes des fiches d'identification, la cellule technique sélectionne des projets à première vue intéressants.

Les fiches sélectionnées sont transmises aux analystes financiers chargés de faire les études. L'analyste financier sur le terrain et, en compagnie de l'animateur, de l'entrepreneur et de l'encadreur, collecte les données techniques et sociales nécessaires à l'élaboration de l'étude technico-économique. L'analyste financier se charge de trouver les autres éléments non disponibles sur le lieu de travail de l'entrepreneur. La confection proprement dite du dossier technico-économique se fait à la cellule technique. Ce sont ces études qui permettent de détecter les entreprises rentables.

L'étude porte sur les points suivants :

I. SOMMAIRE

- Promoteur
- Intervention sollicitée
- Montant de l'intervention
- Conditions financières
- Modalités de remboursement
- Garanties

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe E 2 (1) a : Exemple d'étude technico-économique

Difficultés

Les données recherchées ne sont pas toujours faciles à trouver, par exemple, celles relatives au marché rural et à ce qui touche à la personnalité de l'entrepreneur. Pour une même question, le promoteur potentiel ne répond pas toujours la même chose. La réponse dépend de la façon dont est posée la question et de celui qui la pose. Toutes les données doivent donc être prises avec précaution et confrontées entre elles.

Annexes éventuelles à consulter

Action : E 3 (1)

SELI	SCTIONNER MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entreprises dont les études de faisabilité ont été réalisées
Objectif	Financer des entreprises potentiellement viables Epargner aux entreprises non viables des charges financières qu'elles ne pourraient pas supporter
Temps	Aux bureaux de la cellule technique et au cours des réunions du comité interne (FBRD) et du comité d'agrément (FCP)
Lieu	Chaque dossier prend au moins 2 heures dont une à la CT et une autre pendant la réunion
Responsables	Cellule technique (ler degré) Comité interne (2ème degré FBRD) et Comité d'agrément (2ème degré FCP)
Action:	Sélection des dossiers financiers
Modalités	 Si les conclusions de l'étude technico-économique sont négatives, le projet est, soit révisé (revoir les dimensions, le montant de financement et les charges à comprimer) soit rejeté s'il n'y a pas d'alternative. Les dossiers positifs sont soumis aux responsables du projet pour examen. Ceux-ci peuvent disposer d'une information sur le promoteur que l'analyste financier n'avait pas ou peuvent découvrir une erreur commise par l'analyste financier; le dossier est remis à l'analyste pour révision ou rejeté s'il ne remplit pas toutes les conditions exigées par le document de projet. Deux sortes de financement ont été mis au point suite aux différent types de promoteurs rencontrés: Certains promoteurs veulent commencer une activité mais n'en ont pas les moyens et n'ont pas d'idée sur l'évolution future de ces activités; il s'agit notamment des jeunes lauréats du CERAI (jeunes ayant reçu, en centre de formation, une formation technique mais n'ayant généralement pas d'expérience professionnelle), des jeunes souhaitant se lancer dans des transformations agro-alimentaires dont ils ne maîtrisent pas encore bien la technique. Ce sont des promoteurs inexpérimentés sans garanties matérielles mais qui ont la volonté de faire quelque chose. Le Fonds Coup de Pouce a principalement été créé pour ce type de promoteurs. Il est géré par la cellule technique et sert au financement des unités de production de très petite taille. Les prêts accordés sur ce fonds ne peuvent pas dépasser 70.000 FRW environ (600 dollars) chacun et ne sont pas productifs d'intérêts. Le remboursement est échelonné sur une année au maximum.
Annexes éventuelles	/.

Annexe E 3 (1) a : Procès-verbal d'un comité interne BRD
Annexe E 3 (1) b : Procès-verbal d'un comité d'agrément "Fonds Coup de Pouce (FCP)"
Annexe E 3 (1) c : Organisation du fonds "Coup de pouce"
Annexe E 3 (1) d : Listing des entreprises appuyées au cours de la phase pilote du projet

Suite : _ 1 Action : E 3 (1)

. Un autre fonds d'un montant plus élevé a été placé à la BRD qui en assure la gestion. Ce fonds d'intervention sert au financement des projets dont le coût se situe entre 70.000 FRW et 3.000.000 FRW (600 US \$ - 25.000 US \$).

A compter de 1991 et de la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel, le projet garantira 50 % du financement et la Banque interviendra pour 50 %. Ces prêts porteront un intérêt de 16 %. Ce taux sera bonifié par le projet "Appui aux micro-réalisations" qui en supportera 6 %. Le promoteur ne prendra en définitive qu'un taux d'intérêt de 10 %. Au cours de la phase pilote, le taux d'intérêt pour un emprunt à la B.R.D. était de 9 %. Le projet supportait 3 % et le promoteur 6 %. Le fonds d'intervention déposé à la B.R.D. rapportait au projet un intérêt de 4 %.

Les dossiers approuvés par les responsables du projet sont soumis au comité interne pour le cas des projets à financer sur le fonds BRD ou au comité d'agrément pour les projets à financer sur le fonds coup de pouce.

Le comité interne est composé par :

- un représentant du bailleur de fonds (PNUD)
- un représentant de l'Agence d'exécution (BIT) : CTP du projet
- un représentant du gestionnaire du fonds (BRD)
- un représentant du ministère de tutelle (MIJEUMA) : Directeur National du Projet

Le programme officer qui suit le projet au niveau du PNUD et l'analyste financier qui a fait l'étude sont invités comme observateurs.

Le comité d'agrément est composé par les responsables du projet et un représentant du Ministère de tutelle (Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif). L'analyste financier qui a fait l'étude y participe comme observateur.

Chacun des comités a deux responsabilités principales :

- 1. Analyser les dossiers aussi bien au niveau de la rentabilité du projet que de la personnalité du promoteur. C'est à peu près le même travail que celui qu'effectuent préalablement les responsables du projet mais "plus de têtes, plus d'idées".
- 2. Prendre une décision concernant le dossier : soit le projet est accepté et sera financé au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'approbation; soit le dossier présente des imperfections et doit être revu, soit le projet ou le promoteur ne satisfait pas à tous les membres du comité et le projet est à rejeter.

fficultés et alternatives

Dans la plupart des cas, les membres du comité interne ou du comité d'agrément ne connaissent pas le promoteur. Ils le jugent sur la base des renseignements fournis dans le dossier. Il incombe à l'animateur et à l'analyste financier de veiller à ce que ces renseignements soient sincères et que le dossier soit le plus complet possible.

Annexes éventuelles à consulter

	STRUCTURER •••••• MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entreprises appuyés
Objectif	Autoformation et échanges d'expériences
Temps Lieu	2 réunions par commune et par an, 1 réunion préfectorale par an 1 réunion entre entrepreneurs des diverses préfectures par an
Responsables	Personnel du projet
Action:	Echanges entre les micro-entreprises
Action : Modalités	Echanges entre les micro-entreprises * Suivant les besoins identifiés par le projet (et notamment par mateur préfectoral au cours de ses visites aux micro-entreprises

- * Suivant les besoins identifiés par le projet (et notamment par l'animateur préfectoral au cours de ses visites aux micro-entreprises, ou sur demande des micro-entrepreneurs eux-mêmes), le projet organise des rencontres entre entreprises ayant des points communs au niveau, soit de la structure (ex : associations mixtes ou non), soit des activités. Lors de ces rencontres, les entrepreneurs mènent une discussion centrée sur les problèmes déjà identifiés afin que chacun puisse profiter de l'expérience des autres.
- * En plus de ces rencontres organisées à la demande, le projet, dans son programme, organise des réunions des micro-entreprises appuyées dans lesquelles les entrepreneurs présentant des points communs échangent leurs expériences. Ces réunions se tiennent par zone à raison de :
- 2 réunions de 2 jours chacune par commune et par an (resp. : animateur préfectoral)
- 1 réunion de 3 jours par préfecture et par an (responsable : cellule technique)
- 1 réunion à Kigali de tous les entrepreneurs appuyés (responsable : cellule technique, à l'issue d'une phase du projet)
- * une revue de liaison trimestrielle "... BURARAHURWA" offre aux entrepreneurs appuyés une occasion de choix de communiquer entre eux ainsi qu'avec les autres entrepreneurs qui le désirent par le biais des articles publiés.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe E 4 (1) a : Exemple de rapport d'une réunion

Annexe C 1 (2) a : Extraits de la revue

Suite : _ 1 Action : E 4 (1)

ifficultés et lternatives

- Dans l'organisation des réunions, il faut tenir compte de la diminution de la production qui en découle suite à l'absence des entrepreneurs de leurs entreprises
- Il arrive qu'un entrepreneur soit timide, hésitant ou fermé. La communication avec ses pairs devient alors difficile
- Les entrepreneurs ruraux comme tous les paysans n'étant pas habitués aux écrits, envoient très peu d'articles pour publication dans la revue. C'est pourquoi la documentaliste doit multiplier les interviews sur le terrain.

Annexes éventuelles à consulter

Annexes éventuelles à consulter : **Action** : E 4 (2)

STRUCTURER MICRO-ENTREPRISES		
Cible	Micro-entreprises appuyées	
Objectif	Créer une communauté d'objectifs entre certains promoteurs, pour accre tre leur efficacité individuelle	
Temps	Lors des réunions des promoteurs ainsi qu'au cours des visites a promoteurs organisées par la cellule technique	
Lieu		
Responsables	Cellule technique Animateurs préfectoraux	
Action :	Rapprochement d'artisans ayant des intérêts complémentaires	
Modalités	Quand on remarque qu'un artisan ou un groupement d'artisans produit de articles dont un autre a besoin, le projet les met en contact pour favoriser la relation fournisseur - client. Ce fait de les regrouper avantage aussi bien l'un que l'autre : le fournisseur bénéficie d'un marchandis que l'autre partie pourra bénéficier d'un travail bien et vit fait parce que le fournisseur bénéficie d'une formation et d'un suivi projet avec qui le client est en relation. Le client pourra également bénéficier d'un crédit-fournisseur.	
	Ce rapprochement se fait sous forme de discussions entre artisans cor cernés lors des rencontres organisées par le projet. Le projet assur aux deux parties un appui pour que la production, la livraison et l recouvrement se déroulent convenablement.	
	Un rapprochement peut également s'opérer lors d'achats de matières pre mières et autres fournitures afin de bénéficier d'un effet de quantit (remises de prix pour achats groupés, en particulier). Un autre type d' rapprochement peut s'effectuer au niveau du transport, aussi bien pou les approvisionnements que pour la livraison des produits finis.	
	Le projet aide également les artisans à se rapprocher en vue d'une de mande ou d'une revendication par exemple envers l'administration (diminution des taxes, participation aux soumissions, etc.).	
<u>ficultés</u>	Personnalités de certains artisans (sérieux, honneteté, individualisme dynamisme) La connotation parfois négative des "associations d'artisans" due au échecs et problèmes qu'elles ont rencontrées ces dernières années a Rwanda.	

	ASSISTER		MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entrep	rises dont l'iden	tification s'est avérée positive
Objectif	Provoquer, c divers aspec	hez le promoteur ts de son entrepr	, une réflexion constructive au sujet de ise
Temps	Une journée	par entreprise	
Lieu	Dans l'entre	prise	
Responsables	Analystes fir	nanciers	
Modalités	lyste financi	ier et l'animateur	ées pour l'élaboration de l'étude, l'ana discutent avec l'entrepreneur des activi
	tés de son er A cette occas	ntreprise. Sion, l'entreprend	eur apprend à formaliser son idée d'entre critique son évolution.
	Les sujets a fabrication, matières pren lage, le pers de vente des	abordés dans ces l'organisation mières, les déboud sonnel d'exécution produits, les fir	discussions concernent les processus de l'atelier, les approvisionnements et chés commerciaux, la concurrence, l'outil éventuel, le prix de revient et le primancements extérieurs avec leurs avantages les de gestion indispensables, etc.
	Dans certains tuée dès ce s	s cas, une initia stage, afin d'amé]	tion aux techniques de gestion est effec iorer les chances d'obtention d'un prêt.
	positif, non	seulement pour d	ue par le promoteur est généralement trè es raisons strictement financières (pers

pective d'obtenir un prêt), mais aussi pour des motifs d'image de mar-

Le ressort psychologique mis en oeuvre ici est que lorsqu'un promoteur, en général d'origine paysanne, discute avec des gens venus de la ville, ou est accompagné pour certaines démarches, il y gagne une certaine considération de la part de son entourage. Ceci contribue à donner à son entreprise une image positive : le promoteur commence à être perçu comme un entrepreneur dynamique car il a fait les premiers pas pour améliorer sa situation.

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

METHODOLOGIE D'APPUI AUX MICRO-REALISATIONS

Suite : _ 1 Action : E 5 (1)

Une étude de faisabilité peut être négative pour diverses raisons. Néanmoins, quelques éléments de l'étude peuvent être positifs et exploitables. Le projet a souvent de la peine à faire comprendre aux promoteurs dans ce cas qu'ils ont intérêt à exploiter ces éléments positifs. L'objectif est de leur faire comprendre qu'ils peuvent, à partir du diagnostic élaboré en commun avec la cellule technique, prendre des mesures pour améliorer leur entreprise.

Annexes éventuelles à consulter

	ASSISTER ••••• MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entreprises appuyées
Objectif	Amélioration de la production par un équipement plus performant
Temps	Activité continue en entreprise
Lieu	
Responsables	Cellule technique
Action:	Appui technologique
Modalités Difficultés et elternatives	Les besoins en appui technique sont généralement identifiés par l'animateur ou par le promoteur lui-même. Le promoteur en saisit la cellule technique directement ou par le biais de l'animateur préfectoral. La cellule technique recherche les fournisseurs potentiels par téléphone, lettre, fax, visite des magasins, contacts avec les personnes mieux renseignées. La cellule technique informe le promoteur des résultats de ces investigations et l'aide directement à faire des achats. Une autre forme d'assistance technologique est effectuée par le spécialiste en transformation agro-alimentaire du projet lors de l'analyse des produits (normes et qualité) et dans la recherche de nouveaux produits ou de nouveaux procédés de fabrication (cf Annexe E 5 (2) a). Il en va de même pour l'appui fourni par les autres spécialistes (travail du cuir, du bois, etc.). Procédures d'importation très lourdes, même pour le petit matériel de production: - obtention de licences d'importation - procédures de dédouanement.
Annexes éventuelles à consulter :	

Annexe E 5 (2) a : Exemple de fiches d'appui technique agro-alimentaire

	ASSISTER •••••• MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entreprises appuyées
Objectif	Améliorer les conditions de travail de l'entrepreneur (production, vente, taxes, approvisionnements)
Temps	Moments variables suivant le dynamisme et la disponibilité des services à contacter
Lieu	Bureaux des services à contacter
Responsables	Cellule technique
Action:	Appui vis-à-vis de l'administration
Modalités	 Les promoteurs financés sur le fonds BRD bénéficient d'un appui étroit de la cellule technique du projet dans leurs démarches en vue de l'obtention de ces crédits. L'analyste financier accompagne le promoteur à la comptabilité publique pour payer les frais d'acte notarié, chez le notaire pour signer les contrats, à la BRD pour retirer les chèques ou les bons de commande pour un matériel d'une valeur supérieure ou égale à 3.000 US \$ et à la Banque Nationale du Rwanda (BNR) pour toucher les chèques. La cellule technique intervient également pour la recherche de solutions aux problèmes particuliers ou d'ordre général rencontrés par les artisans vis-à-vis de l'administration: simple orientation de l'entrepreneur, tout en lui fournissant les moyens pour qu'il établisse lui-même les contacts nécessaires intervention directe du projet auprès des services et personnes concernés avec ou en représentant le promoteur pour augmenter sa crédibilité rôle intermédiaire entre le promoteur et les services de l'administration
	- Lourdeur administrative - Barrières législatives - Comportement des personnes à contacter (dynamisme, bonne volonté, disponibilité, intérêt/mépris vis-à-vis du monde rural)
Annexes éventuelles à consulter :	Annexe E 5 (3) a : Demande d'exemption

Action : E 6 (1)

	FORMER ••••• MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entrepreneurs appuyés
Objectif	Améliorer les aptitudes des entrepreneurs à mieux gérer leurs entrepri- ses
Temps	Lors du déblocage du crédit + formation continue une fois par mois + réunions organisées par la CT 2 fois/an/commune et 1/2 fois/an/préf.
Lieu	A Kigali, dans les entreprises, dans les communes et dans les préfectu-
Responsables	La cellule technique et les animateurs

Action :

Formation en gestion et en marketing

Modalités

- 1. Quand l'entrepreneur vient toucher son crédit, la cellule technique lui dispense une formation préalable sur la tenue du livre de caisse et, selon sa capacité d'assimilation, la tenue des fiches de stock. Ces deux documents et le livret de banque permettent à l'entrepreneur de connaître l'actif de son entreprise et au projet de suivre l'utilisation du crédit. A cette occasion, l'entrepreneur s'achète un livre de caisse vierge et le projet lui donne des fiches de stock.
- 2. Arrivé dans son entreprise, l'entrepreneur reçoit, dans la même semaine ou la semaine suivante, la visite de l'animateur préfectoral qui approfondit la formation reçue à Kigali. Par la suite, l'animateur préfectoral doit passer dans chaque entreprise de son ressort au moins 2 heures par mois en compagnie de l'agent de changement pour continuer la formation sur la tenue des autres documents comptables tels que :
 - le facturier
 - le carnet de reçus
 - les livres des achats et des ventes
 - le livre des salaires
 - les fiches des dettes et des créances
 - le livre des immobilisations
 - l'établissement des bilans et des comptes d'exploitation

.../

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe E 6 (1) a : Modèles de documents de gestion utilisés par les promoteurs

Annexe E 6 (1) b : Photocopie d'un article pédagogique de la revue

Suite : _ 1 Action : E 6 (1)

On aborde également d'autres domaines comme :

- l'approvisionnement des matières premières

- l'organisation de l'atelier

- les étapes de la fabrication

- le prix de revient et le prix de vente

- la commercialisation (recherche du marché, fidélisation de la clientèle, etc.)
- 3. Deux fois par an, l'animateur réunit tous les entrepreneurs appuyés commune par commune pour des échanges d'idées et d'expérience. L'animateur préfectoral fait à cette occasion un rappel de la formation dispensée en se faisant aider par les agents de changement de la commune et par les entrepreneurs les plus doués à cet égard.
- 4. Une fois par an, la cellule technique organise une réunion de 3 jours de tous les entrepreneurs appuyés au niveau préfectoral dans lesquelles, en plus des thèmes principaux (échanges des entrepreneurs entre eux et échanges entre eux et le projet), les analystes financiers du projet font un approfondissement de la formation en gestion et en marketing.
- 5. Grâce à la revue de liaison "... BURARAHURWA", la cellule technique dispense à ses lecteurs (et en particulier aux entrepreneurs appuyés) une formation en marketing et en gestion sous la forme d'articles rédigés dans un style simple et souvent illustrés de dessins.

Annexes éventuelles à consulter

Action : E 6 (2)

	FORMER
	FORMER •••••• MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entreprises appuyées
Objectif	Améliorer la qualité des produits Diversifier la production
Temps	A la demande de l'entrepreneur ou sur décision du projet
Lieu	Dans l'entreprise concernée ou dans des entreprises plus expérimentées
Responsables	Entrepreneurs appuyés plus expérimentés ou spécialistes sous contrat
Action:	Formation en techniques de production
Modalités ifficultés et lternatives	A la demande d'un entrepreneur qui veut améliorer la qualité de ses produits ou qui veut lancer un nouveau produit, la cellule technique recherche un spécialiste ou une entreprise capable de dispenser la formation nécessaire; puis passe un contrat de courte durée à cet effet. Dans les domaines où le projet dispose de ses propres spécialistes (agro-alimentaire et métiers du cuir), ceux-ci sont chargés des formations correspondantes. Dans la recherche d'autres formateurs, priorité est donnée aux entrepreneurs expérimentés appuyés par le projet. La formation se fait soit, dans l'entreprise du bénéficiaire, soit dans l'entreprise du formateur soit encore, dans le cas de plusieurs bénéficiaires, dans un endroit choisi dans l'intérêt commun. Le financement de cette formation est décidé cas par cas avec en principe, prise en charge d'au moins une partie des frais par le promoteur formé. Le reste des frais est supporté par le projet. Les spécialistes ne sont pas toujours disponibles
Annexes éventuelles à consulter :	Annexe E 6 (2) a : Schéma pédagogique de fabrication du ketch-up

Action : E 7 (1)

	SUIVI MICRO-ENTREPRISES
Cible	Micro-entreprises appuyées
Objectif	Identifier les difficultés afin de prendre à temps les mesures correctives Donner confiance à l'entrepreneur en lui prouvant qu'il ne fait pas cavalier seul
Temps	Suivi très étroit par l'animateur au moins 2 h/mois Suivi plus espacé par la cellule technique
Lieu	Dans les entreprises
Responsables	Les animateurs préfectoraux, la cellule technique, agents de changement

Action :

Suivi-diagnostic des entreprises

Modalités

Le suivi diagnostic des entreprises appuyées consiste à leur rendre régulièrement visite, de passer en revue les différents indicateurs du fonctionnement de l'entreprise, de recenser les difficultés rencontrées et, dans la mesure du possible, y apporter immédiatement les remèdes appropriés.

Le suivi-diagnostic fait l'objet d'une "fiche de suivi" portant schématiquement sur les points suivants :

- remboursement de l'emprunt
- chiffre d'affaires
- prévisions chiffrées d'activité pour la période à venir
- tenue des documents de gestion
- approvisionnements
- organisations d'atelier
- outillage et machines
- gestion du personnel
- commercialisation

Une partie de la fiche sert à consigner les difficultés rencontrées et les éventuelles solutions apportées par le visiteur.

Le modèle actuel de la fiche de suivi (cf annexe E 7 (2) a) est appelé à évoluer prochainement. Les visites de suivi-diagnostic s'effectuent selon trois modes différents :

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe E 7 (1) a : Fiche de suivi

Annexe E 7 (1) b : Exemple de fiche remplie Annexe E 7 (1) c : Lettre annonçant une visite

- * Les animateurs (2 par préfecture) passent par chaque entreprise au moins une fois par mois. Ces visites se font soit à l'improviste (pour s'assurer du sérieux de l'entrepreneur), soit sur rendez-vous donné par l'animateur, soit encore sur demande de l'entrepreneur. A la fin du projet, cette tâche reviendra aux agents de changement.
- * Chaque fois que les analystes financiers vont sur le terrain reccueillir des renseignements pour l'élaboration des études de faisabilité, ils rendent visite aux entreprises déjà appuyées se trouvant dans les environs pour se rendre compte de la situation et relever les difficultés et les performances. Ils soumettent leurs conclusions aux responsables du projet pour prise de décision éventuelle. L'analyste financier résout sur place les questions relevant de sa compétence.
- * Les responsables du projet programment souvent des visites aux entrepreneurs pour les encourager ou pour résoudre un problème important. Au cours de ces visites qu'ils effectuent, soit seuls, soit en accompagnement d'autorités tant nationales qu'internationales, les responsables s'informent sur la santé et l'évolution de l'entreprise.

Difficultés et alternatives

La plupart des entrepreneurs appuyés sont honnêtes et dynamiques. Il existe toutefois une faible proportion d'entrepreneurs de mauvaise foi qui détournent le crédit à d'autres fins et se cachent chaque fois qu'un agent du projet cherche à les rencontrer.

Annexes éventuelles à consulter

	SUIVI MICRO-ENTREPRISES
Cible	Les agents de changement et animateur Micro-entrepreneurs
Objectif	Améliorer la capacité de gestion des entrepreneurs et la capacité de formation et d'encadrement des agents de changement et des animateurs
Temps	La première année du projet
Lieu	
Responsables	Cellule technique

Action :

Production du matériel pédagogique

Modalités

Sur base de l'expérience de terrain de la cellule technique et des contacts fréquents qu'elle a eu, au cours de la phase pilote, avec les entrepreneurs ruraux, divers outils pédagogiques ont été élaborés ou sont en cours de production. Les documents sont élaborés directement en langue nationale par la cellule technique.

- A. Les documents pédagogiques pour la gestion s'adressent à deux groupes distincts :
 - 1) Les animateurs et les agents de changement :
 - la fiche de répérage
 - la fiche d'identification
 - la fiche de suivi
 - le module de gestion conçu spécialement pour les formateurs de terrain
 - les outils de diagnostic des micro-entreprises pour les agents de changement.
 - 2) Les micro-entrepreneurs ruraux qui utiliseront une version du module de gestion sous forme de fiches plastifiées

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe E 7 (2) a : Synopsis du module de formation en gestion avec illustrations Annexe E 7 (2) b : Liste d'ouvrages de formation en gestion utilisés par le projet

	SUIVI MICRO-ENTREPRISES
Cible	Les agents de changement et animateur Micro-entrepreneurs
Objectif	Améliorer la capacité de gestion des entrepreneurs et la capacité de formation et d'encadrement des agents de changement et des animateurs
Temps	La première année du projet
Lieu	
Responsables	Cellule technique
Action:	Production du matériel pédagogique

Modalités

Sur base de l'expérience de terrain de la cellule technique et des contacts fréquents qu'elle a eu, au cours de la phase pilote, avec les entrepreneurs ruraux, divers outils pédagogiques ont été élaborés ou

sont en cours de production. Les documents sont élaborés directement en langue nationale par la cellule technique.

A. Les documents pédagogiques pour la gestion s'adressent à deux groupes distincts :

Production du matériel pédagogique

- 1) Les animateurs et les agents de changement :
 - la fiche de répérage
 - la fiche d'identification
 - la fiche de suivi
 - le module de gestion conçu spécialement pour les formateurs de
 - les outils de diagnostic des micro-entreprises pour les agents de changement.
- 2) Les micro-entrepreneurs ruraux qui utiliseront une version du module de gestion sous forme de fiches plastifiées

.../.

Annexes éventuelles à consulter :

Annexe E 7 (2) a : Synopsis du module de formation en gestion avec illustrations

Annexe E 7 (2) b : Liste d'ouvrages de formation en gestion utilisés par le projet

B. Le matériel de formation en technique de production est de contenu et de forme divers suivant le domaine et le type de formation technique (dessins, fiches techniques, échantillons ...)

Pour compléter ce matériel et consolider l'aspect auditif et visuel, le projet a recourt à la radio pour passer des programmes d'information/formation en esprit d'entreprise, élément de base de gestion, etc.

Un clip vidéo sera produit pour informer le futur entrepreneur des diverses étapes qu'il devra suivre pour démarrer et faire prospérer son entreprise

Difficultés et alternatives

Difficultés :

Une partie seulement du matériel de formation disponible est adaptée à la situation vécue par les entrepreneurs ruraux au Rwanda. Les documents sont disponibles généralement en Français, Anglais ou Espagnol. Or, la majorité des rwandais en zone rurale ne parle que la langue nationale : le Kinyarwanda. Le projet a essayé de dépasser l'étape de compilation et de produire un matériel original en Kinyarwanda ayant comme fil conducteur une idée qui a germée lors de l'utilisation de la méthode GMT "Pour une meilleure gestion dans le secteur informel" par D. et P. BAS, à savoir la comparaison entre un bébé et une entreprise naissante.

Afin de donner plus d'ouverture à l'utilisation de ce matériel, le projet collabore et teste son matériel avec les entrepreneurs mais aussi avec d'autres projets d'appui aux entreprises, par exemple un projet d'appui aux entreprises féminines en zones urbaines et rurales.

Alternative :

Le projet s'inspire d'ouvrages d'origines diverses traitant de formation en gestion pour étoffer les formations dispensées.
Une liste non exhaustive de ces ouvrages figure en annexe E 7 (3) b

Annexes éventuelles à consulter

